

Porte-parole **des familles**
Experte **de leurs réalités de vie**
Réseau de services **aux familles**
Animateur **associatif**



Assemblée Générale du 8 juin

2023

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 – Blois

☎ 02 54 90 23 45

@ udaf41@udaf41.org

🌐 www.udaf41.fr



Abonnez-vous
à notre page



UNIS
POUR LES
FAMILLES

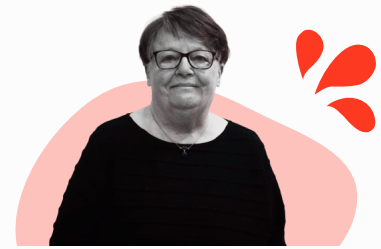


SOMMAIRE

Éditorial de la Présidente	4
L'Udaf de Loir-et-Cher	5
Pôle Institution Familiale	12
Pôle Service social et Services médico-sociaux	44
Évaluation interne des services	51
Organigramme	55
Rapport Financier	56
Lexique	67

“ Éditorial

**Le mot de la Présidente de l'Udaf
de Loir-et-Cher**



Solange VANIER
Présidente

Avant que le nouveau rapport d'activité annuel vous soit présenté, comme l'an dernier, tour à tour par les salariés qui en sont les chevilles ouvrières, je tiens à remercier le Directeur Général, son équipe d'encadrement et tous les salariés de l'Udaf pour la qualité de leur travail et de leur engagement au service des publics les plus vulnérables dans le respect des valeurs qui fondent notre Institution.

Nous pensions qu'après les années chaotiques 2020 et 2021, dues au virus de la Covid-19, nous allions pouvoir tourner la page. Malheureusement, tel ne fut pas le cas. Les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont fortement impacté le quotidien des familles : crise de l'énergie, inflation, difficulté à se fournir en matières premières...

L'été 2022 a été le plus chaud jamais enregistré en Europe. La crise climatique a des conséquences économiques et sociales qui touchent en priorité les plus fragiles et les plus précaires. Parmi eux, les femmes sont surreprésentées, notamment les mères de familles avec enfants, particulièrement quand elles sont en situation de monoparentalité : il y a une impérieuse nécessité d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les solutions pour un développement durable et pour la résorption des crises climatiques et de biodiversité : tel est l'avis émis par le Groupe Familles, présidé par l'Unaf au Conseil économique social et environnemental (CESE) lors de l'assemblée plénière du 14 mars 2023.

Le Conseil d'administration et moi-même sommes fiers, de vous présenter toutes les actions menées en 2022 par les pôles Institution familiale, Services sociaux et Services médico-sociaux.

Merci à nos partenaires et à nos financeurs pour leur soutien et leur confiance renouvelée.

Solange VANIER





L'Udaf

de Loir-et-Cher



L'identité et les missions

L'Udaf de Loir-et-Cher est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1945. Notre institution est chargée, conformément aux textes qui la fondent, de **promouvoir, représenter et défendre** les intérêts de l'ensemble des familles françaises ou étrangères vivant dans le département. Nos missions sont définies dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (Art L.211-3).

DONNER AVIS

aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

DÉFENDRE

l'avis des familles auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions mettant en cause leurs intérêts matériels et moraux.

REPRÉSENTER

officiellement l'ensemble des familles du département auprès des pouvoirs publics, notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes institués par l'État.

ÊTRE LE PORTE-PAROLE

de plein droit de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics et dialoguer avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration des politiques intégrant des questions d'ordre familial.

GÉRER

tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge.

AGIR

exercer toute action civile auprès des juridictions lorsque les intérêts moraux et matériels des familles sont menacés.

La gouvernance associative

L'Udaf de Loir-et-Cher est une association gérée par un Conseil d'administration composé de membres bénévoles des associations familiales adhérentes.

Bureau

Fonction	Administrateurs	Mouvements
Présidente	Madame Solange VANIER (E)	ADMR Perche Vendômois
1ère Vice-Présidente	Madame Marie-Thérèse LEROUX (D)	AFR de Villexanton
2ème Vice-Président	Monsieur Bruno LACOMBE (E)	AFC du Blésois
3ème Vice-Présidente	Madame Marie-José GOISIER (E)	ADMR de Mer
Trésorière	Madame Marie-Claire CHATAIGNIER (D)	Familles de France
Trésorier-adjoint	Monsieur Benoît DE LATOUR (E)	AFC du Vendômois
Secrétaire	Madame Marie-Noëlle MARSEAULT (E)	AFR de Sambin
Secrétaire-adjoint	Monsieur Alain CHANTARAUD (D)	Nos Mains Vous Parlent

Conseil d'administration au 14 juin 2023

8 membres élus lors de l'Assemblée Générale (E) et 12 membres désignés par les Mouvements familiaux (D)

Administrateurs	Mouvements
Madame Valérie BORDEAU (D)	Enfance et Familles d'Adoption 41
Monsieur Alain CHANTARAUD (D)	Nos Mains Vous Parlent
Madame Marie-Claire CHATAIGNIER (D)	Familles de France
Monsieur Jean-Marie CHEVÉ (E)	UNAFAM 41
Madame Lucette CIZEAU (D)	AFR de Dhuizon
Monsieur Gérard DUCOURTIEUX (D)	ADAPEI 41
Monsieur Jean-Pierre DUVIVIER (D)	AFC du Vendômois
Madame Marie-José GOISIER (E)	ADMR de Mer
Monsieur Jean-Michel GOMEZ (D)	ADMR de la Cisse
Monsieur Bruno LACOMBE (E)	AFC du Blésois
Monsieur Benoît de LATOUR (E)	AFC du Vendômois
Madame Marie-Thérèse LEROUX (D)	AFR de Villexanton
Mme Geneviève JOLLIVET (D)	Familles de France
Madame Marie-Noëlle MARSEAULT (E)	AFR de Sambin
Madame Evelyne MAZAUD-MOKADDEL (E)	UNAFAM 41
Monsieur Jean ORTHEAU (D)	Alzheimer 41 et Troubles apparentés
Madame Nina OULD-AMI (D)	Association pour les Familles Monoparentales de Loir-et-Cher
Monsieur Jean RASSE (D)	La Confédération Syndicale des Familles 41
Madame Solange VANIER (E)	ADMR Perche Vendômois
Madame Annick VERZELLESI (E)	AFR de Villerbon

Commissions internes & Groupes de travail

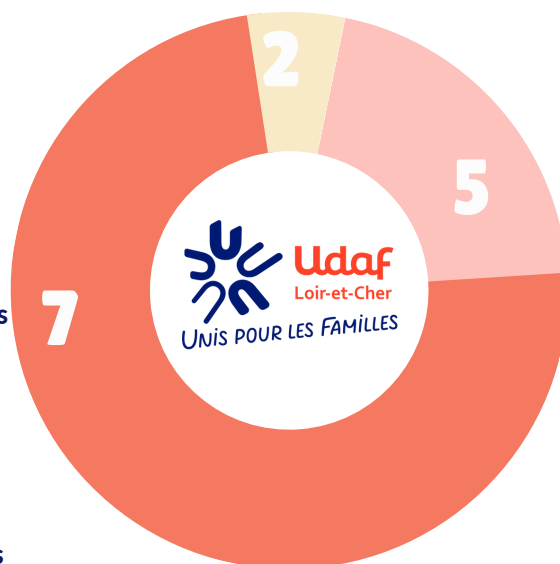
Au sein de l'Udaf de Loir-et-Cher plusieurs commissions et groupes de travail existent afin de faciliter le travail du Conseil d'administration dans ses prises de position, d'accompagner les représentants dans leur mission, de nourrir leur réflexion dans tous les domaines de la vie quotidienne des familles et de mener des actions ponctuelles pour les familles.

Commissions statutaires

- **Contrôle** (8 membres)
- **Finances** (6 membres / l'Expert-Comptable et le Commissaire aux Comptes)

Commissions thématiques

- **Droit de la famille, Parentalité, Enfance** (8 membres)
- **Éducation, Jeunesse, Numérique** (6 membres)
- **Habitat, Cadre de vie, Loisirs** (6 membres)
- **Économie, Consommation, Emploi** (7 membres)
- **Santé** (16 membres)
- **Technique** (10 membres)
- **Médaille de l'Enfance et des Familles** (7 membres)



Groupes de travail

- **Développement associatif** (6 membres)
- **Communication** (7 membres)
- **Lire et faire lire/Lire ensemble** (7 membres)
- **Projet associatif** (6 membres)
- **Conférence départementale des Mouvements Familiaux** (10 membres)





Le mouvement familial en Loir-et-Cher

L'Udaf de Loir-et-Cher regroupe des fédérations départementales qui sont des mouvements familiaux à recrutement général, à recrutement spécifique et des organismes associés.

Les mouvements familiaux répondent à la définition posée par l'article L.211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles et sont pour un grand nombre agréés par l'Unaf :

- les mouvements « à recrutement général », concernent les unions d'associations familiales auxquelles toutes les familles peuvent adhérer ;
- les mouvements « à recrutement spécifique » concernent les unions d'associations familiales regroupant des familles sur des thèmes spécifiques, classées en 3 thématiques : de type éducatif ou professionnel, de type « sociaux » et regroupant les familles monoparentales et les conjoints survivants.

Les organismes associés sont des associations loi 1901, qui ne constituent pas une association familiale au sens de l'article L.211-1 du CASF, dont les activités apportent un soutien aux familles. Ils représentent plusieurs secteurs de la vie quotidienne des familles. Ce maillage associatif permet à l'Udaf de Loir-et-Cher de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles sur divers domaines de la vie quotidienne.

La liste des associations adhérentes :

Les mouvements familiaux à recrutement général :



Associations Familiales Catholiques Fédération Départementale (AFC 41)

1, rue du Berry - 41000 BLOIS
Courriel : ablacombe@orange.fr
Président : Monsieur Bruno LACOMBE
2 associations locales
130 familles adhérentes



Confédération Syndicale des Familles de Loir-et-Cher (CSF 41)

Maison des Associations - 17 rue Roland Garros
41000 BLOIS
09 86 54 35 45 ou 06 61 56 42 86
Courriel : udcsf41@la-csf.org
Président : Monsieur Jean RASSE
41 familles adhérentes



Familles de France Fédération Départementale (FDF 41)

45, avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 90 23 66
Présidente : Madame Marie-Claire CHATAIGNIER
2 associations locales
41 familles adhérentes



Familles Rurales Fédération Départementale (FDR 41)

45, avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 90 58 00
Courriel : fd.loiretcher@famillesrurales.org
Présidente : Madame Sylvie BINSON
23 associations locales
877 familles adhérentes

Les mouvements familiaux à recrutement spécifique :



Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

ADAPEI 41 – Les Papillons Blancs

28 rue des Gâts de Cœur – 41350 VINEUIL
02 54 78 30 43
Fax : 02 54 78 66 96
Courriel : secretariat@adapei41.com
Président : Monsieur Grégoire CHARLE
84 familles adhérentes



APF France handicap Délégation Départementale de Loir-et-Cher (APF France Handicap 41)

1 rue Arago - 41000 BLOIS
02 54 43 04 05
Fax : 02 54 43 44 43
Courriel : dd.41@apf.asso.fr
Directrice de territoire des actions
associatives 37-41: Madame Cathrine
WIRBELAUER
61 familles adhérentes



Enfance et Familles d'Adoption de Loir-et-Cher (EFA 41)

45 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
06 63 17 89 10
Courriel : secretaire.efa41@gmail.com
Président : Monsieur Sébastien BOUCHERON
27 familles adhérentes



Fédération ADMR du Loir-et-Cher (FDADMR)

45 avenue du Maréchal Maunoury
CS 83407
41034 BLOIS Cedex
02 54 56 28 00
Fax : 02 54 78 51 24
Courriel : info.fede41@admr.org
Présidente : Madame Marie-José GOISIER
20 associations locales
2629 familles adhérentes



Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de St-Firmin-des-Prés (MFREO 41)

15 Chemin de Moncé
41100 SAINT-FIRMIN-DES-PRES
02 54 23 42 03
Fax : 02 54 23 42 76
Courriel : mfr.st-firmin@mfr.asso.fr
Présidente : Madame Sylvie HERSANT
70 familles adhérentes



Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM 41)

45 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
06 71 53 24 15
Courriel : 41@unafam.org
Déléguée départementale : Madame Evelyne
MAZAUD-MOKADDEL
76 familles adhérentes



Association pour les Familles Monoparentales de Loir-et- Cher

45 Avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
06 11 86 33 93 ou 06 01 94 35 32
Courriel : associationfamillesmono41@gmail.com
Présidente : Madame Nina OULD-AMI
10 familles adhérentes



Agréée
en 2022

Les organismes associés :



Alzheimer 41 et Troubles apparentés



Maison de Retraite du Bon Secours
10 rue Saint Cœur – 41100 VENDÔME
02 54 73 39 04
Courriel : asso.francealzheimer41@gmail.com
Président : Monsieur Jean ORTHEAU
50 familles adhérentes



Nos Mains Vous Parlent (NMVN)



45 Avenue du Maréchal Maunoury –
41000 BLOIS
06 50 09 22 16
Courriel : nosmainsvousparlent@gmail.com
Présidente : Madame Karole FOUCHER
14 familles adhérentes



Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux du Loir-et-Cher (ADAMAF 41)

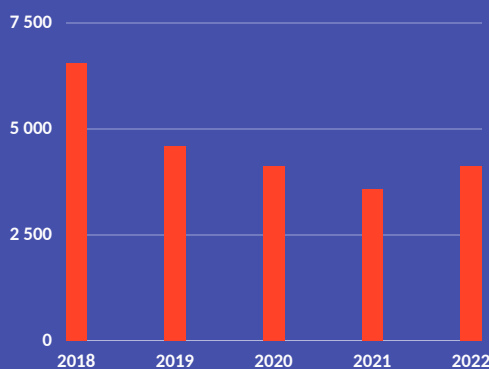


192 rue St Exupéry – 41200 PRUNIER-S-EN-SOLOGNE
02.54.76.44.86
Courriel : nb-chantal@bbox.fr
Présidente : Madame Chantal NICOLAS-BERMENT
8 familles adhérentes



L'évolution des adhérents et la représentation des mouvements familiaux (suffrages)

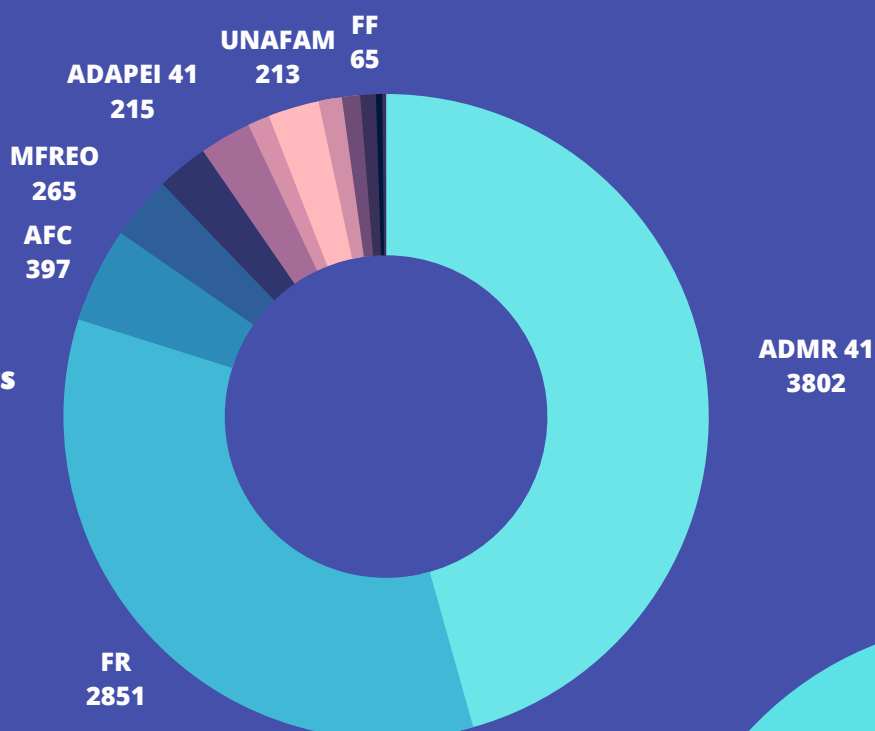
Évolution des adhérents depuis 2018



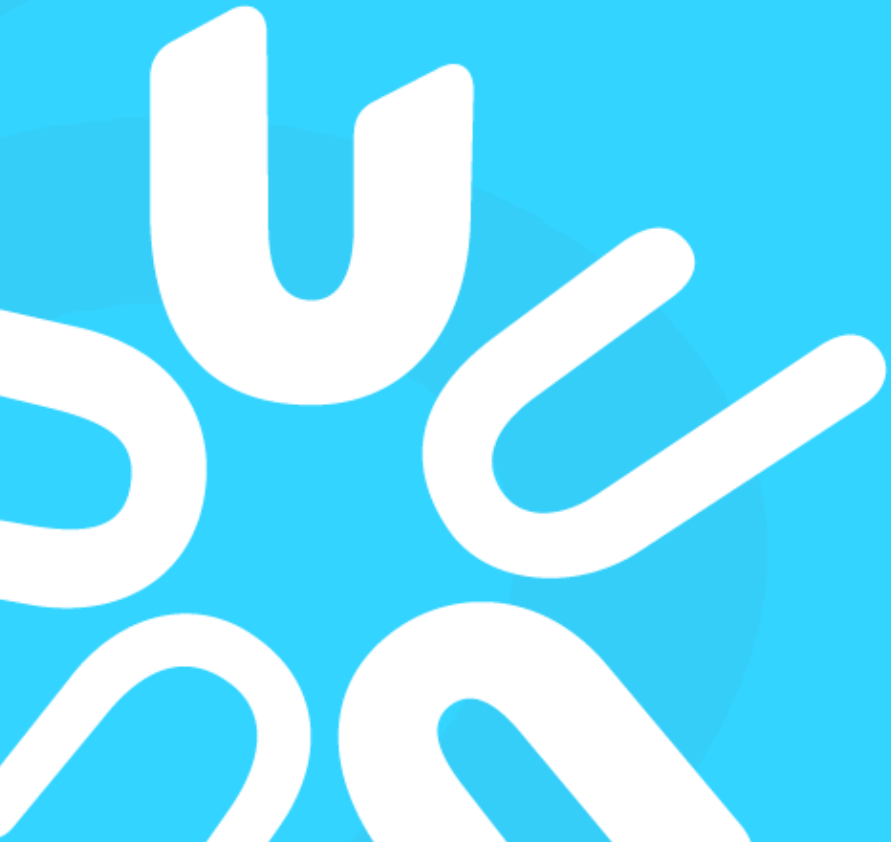
15,67 %

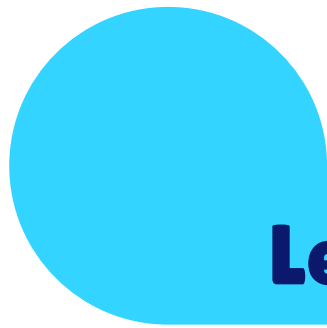
Augmentation des adhérents par rapport à 2021

La représentation des Mouvements (suffrages familiaux)



Pôle
Institution
Familiiale





Le Pôle Institution Familiale

Le **pôle Institution Familiale** est en charge des **obligations statutaires** liées au bon fonctionnement de l'association. Il est **l'interlocuteur privilégié** des associations adhérentes, des membres du Conseil d'administration, des représentants familiaux et des services de l'Udaf. Il gère :

- **l'organisation administrative et matérielle des Conseils d'administration, des Bureaux, des Assemblées générales, des différentes commissions sectorielles et groupes de travail,**
- **l'adhésion des associations,**
- **les listes d'adhérents des associations familiales et l'appel à cotisations annuel,**
- **les représentations familiales** (campagne, désignation, suivi, soutien, formations),
- **l'accompagnement des associations familiales** (soutien technique et matériel),
- **le secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles,**
- **la location des salles de réunion.**



La représentation familiale, **une mission légale**

"REPRÉSENTER OFFICIELLEMENT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS L'ENSEMBLE DES FAMILLES ET NOTAMMENT DÉSIGNER OU PROPOSER DES DÉLÉGUÉS DES FAMILLES AUX INSTANCES" (2° L. 211-3 du CASF)

La mission de représentation est attribuée par le législateur, qui a fait des Unions d'associations familiales, **l'interlocuteur officiel des pouvoirs publics**, pour évaluer et coconstruire les politiques en faveur des familles.

L'Udaf **désigne** un ou plusieurs représentants familiaux **pour siéger** au sein de conseils, commissions, organismes variés, afin de **représenter l'ensemble des familles et défendre leurs intérêts** (CASF) sur divers sujets : politique familiale, consommation, santé, parentalité, éducation, consommation, etc.

En tant que **porte-parole des familles**, les représentants familiaux peuvent s'exprimer pour faire entendre la voix des familles et défendre leur point de vue lorsque les décisions impactent la vie quotidienne des familles.

Cette mission est principalement exercée par des **bénévoles**, issus d'associations familiales adhérentes, qui bénéficient d'un accompagnement de l'Udaf (rencontres, formations, etc.).

L'Udaf intervient dans différents domaines : cohésion sociale et vie quotidienne, droit de la famille et protection de l'enfance, éducation et jeunesse, habitat et cadre de vie, politique familiale et politique sociale, santé, etc.



Les désignations

Au cours de l'année 2022, l'Udaf a procédé au renouvellement de ses représentants familiaux :

DOMAINE "SANTÉ"

T: Titulaire S: Suppléant

Représentants des usagers au sein des établissements publics et privés du Loir-et-Cher de 2023 à 2026

- Centre Hospitalier de Vendôme : Jean-Pierre DUVIVIER (S)
- Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay : Françoise MOREAU (T)
- Centre Hospitalier de Montrichard : Marie-Noëlle MARSEAULT (T)
- Centre SSR « La Menaudière » à Chissay en Touraine : Marie-Noëlle MARSEAULT (T)
- Polyclinique de Blois : Christine VIEUXGUÉ (T)
- Centre Médical Théraé à Blois : Christine VIEUXGUÉ (T), Geneviève JOLLIVET (S)
- HAD de Loir-et-Cher à Blois : Christine VIEUXGUÉ (T)
- Centre MPR « L'Hospitalet » à Montoire-sur-le-Loir : Gérard DUCOURTIEUX (T)
- Clinique Saint-Cœur à Vendôme : Sylviane FAUVET (T)
- Clinique Médicale du Centre « Château de Saumery » à Huisseau sur Cosson : Stéphanie IGEL-MORIN (T)
- Clinique « Château de la Borde » à Cour-Cheverny : Pascal MARCADET (T), Geneviève JOLLIVET (T), Christine VIEUXGUÉ (S),
- Clinique « La Chesnaie » à Chailles : Thierry LE PANSE (T)
- CIRAD à Blois : Jean RASSE (T), Georges ISABELLE (S)

Représentants au sein de la Commission de l'activité libérale des Centres Hospitaliers

- Centre Hospitalier Vendôme-Montoire : Jean-Pierre DUVIVIER (T)
- Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay: Emilie DANG (T)

DOMAINE "ÉDUCATION, JEUNESSE"

COFIL du Comité Départemental des Services aux Familles

- Solange VANIER (T)
- 2 parents



La formation des représentants familiaux

Pour accompagner les représentants familiaux :

- l'Unaf propose des rencontres et formations aux représentants CAF et CPAM,
- France Assos Santé Centre-Val de Loire organise des formations, des webinaires et des groupes d'échange de pratiques à destination des représentants des usagers.

En 2022, 1 représentant des usagers a participé au groupe d'échange de pratiques le 17 octobre 2022 à la Polyclinique de Blois et a suivi la formation généraliste et obligatoire "RU en avant !" les 21 et 22 novembre 2022 à Meung-sur-Loire (45).

Défendre
les familles 

France
Assos
Santé
La voix des usagers
Centre-Val de Loire



Les représentants familiaux en 2022



Protection sociale, Famille, Santé et Vieillesse

Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher (CAF)

Valérie DUBOURDIEU
Clémence FRARD

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) - Collège personnes âgées

Solange VANIER

Conseil Territorial de Santé 41 (CTS)

Commission usagers-
commission santé
mentale

Bernadette
BUTEAU

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Loir-et-Cher (CPAM)

Postes non pourvus

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) - Collège personnes handicapées

Poste non pourvu
*2023 : Gérard
DUCOURTIEUX

Contrats Locaux de Santé (CLS) Agglopolys & Pays Vendômois

Émilie DANG

Association Présence verte

Marie-Noëlle
MARSEAULT

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Berry-Touraine

Postes non pourvus

Fonds de compensation

Marie-Thérèse
LEROUX

Comité de l'Aide Médicale Urgente, de la permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS)

Thierry LE PANSE

Coordination départementale des aides à domicile

Caroline MORVANT

102

représentations en 2022

Représentants des usagers jusqu'au 31 décembre 2022

T: Titulaire S: Suppléant

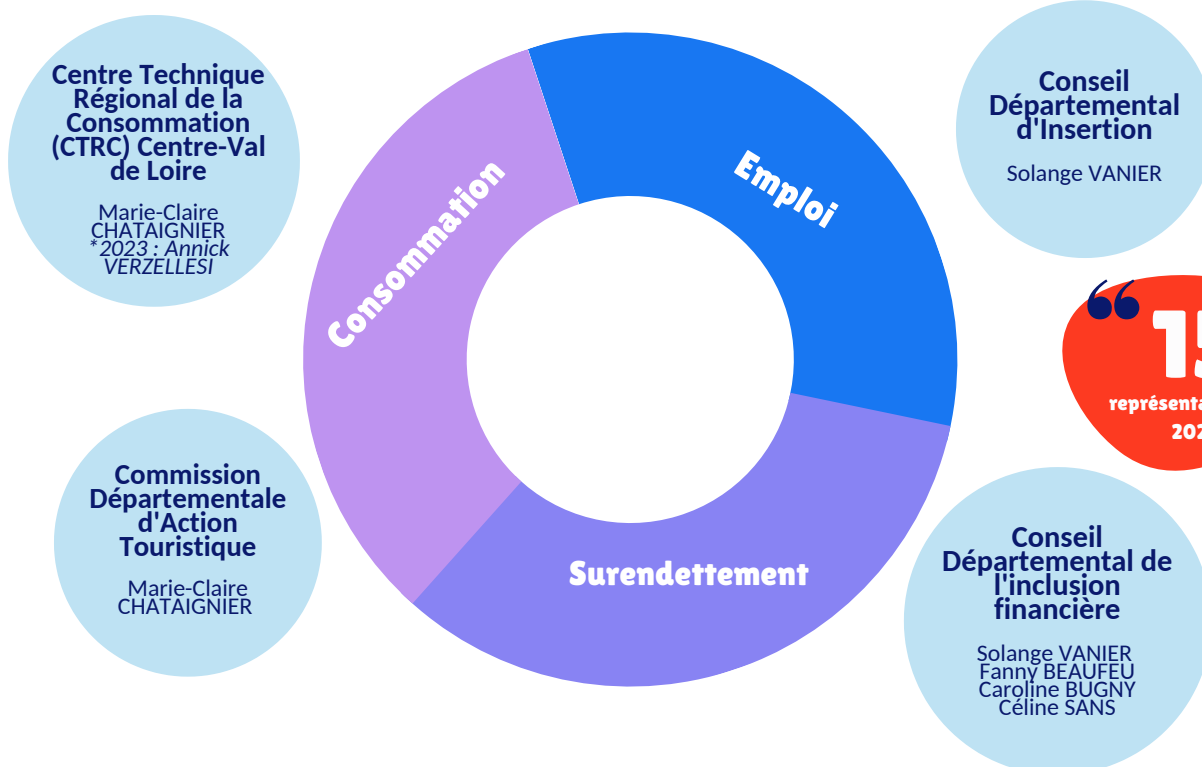
- Centre Hospitalier de Vendôme : Jean-Pierre DUVIVIER (T)
- Centre Hospitalier de Romorantin- Lanthenay : Lucette CIZEAU (T)
- Centre Hospitalier de Montrichard : Marie-Noëlle MARSEAULT
- Centre hospitalier de Selles-sur-Cher : Odile BOURDILLON (T)
- Centre SSR « La Menaudière » à Chissay en Touraine : Thérèse MOUZAY (T)
- Polyclinique de Blois : Christine VIEUXGUÉ (T)
- Centre Médical Théraé à Blois : Christine VIEUXGUÉ (T), Geneviève JOLLIVET (S)
- HAD 41 à Blois : Christine VIEUXGUÉ (T)
- Centre MPR « L'Hospitalet » à Montoire sur Le Loir : Monique MONNOT (T), Gérard DUCOURTIEUX (S)
- Clinique Saint-Cœur à Vendôme : Sylviane FAUVET (T)
- Clinique Médicale du Centre « Château de Saumery » : à Huisseau sur Cosson : Lucette CIZEAU (T)
- Clinique « Château de la Borde » à Cour-Cheverny : Geneviève JOLLIVET (T), Eliane SALMON (T), Georges ISABELLE (S)
- Clinique « La Chesnaie » à Chailles : Muriel BELLORINI (T)

68

représentations en 2022

Conseil de Famille des Pupilles de l'État	Solange VANIER Thierry LE PANSE
Observatoire Protection de l'Enfance Loir-et-Cher	Solange VANIER
Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance	Thierry LE PANSE
Conseil d'Évaluation de la Maison d'Arrêt de Blois	Thierry LE PANSE
Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles	Marie-Claire CHATAIGNIER
Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants	Solange VANIER
Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD 41)	Thierry LE PANSE

Économie, Consommation, Emploi



Éducation, Jeunesse, Numérique

Conseil
Départementale de
l'Enfance et de la
Famille (CDEF)

Solange VANIER

Comité
Départemental
des Services aux
Familles

Solange VANIER
et 2 parents

Schéma
Départemental de
l'Enfance et de la
Famille

Caroline MORVANT



Réseau Départemental
des Acteurs de la
Jeunesse (RÉDAJ)

Bastien PÉAN
Émilie DANG

Équipe
pluridisciplinaire
de réussite
éducative -
Programme de
Réussite Éducative

Bastien PÉAN
Émilie DANG

Boussole des
Jeunes - BIJ 41

Émilie DANG
Bastien PÉAN

“
25
représentations
sur 2022

Groupe de travail
Accompagnement
à la parentalité -
ADAPEI 41

Bastien PÉAN
Jeannette BIANU-
NLANDU



RASED
On joue
ensemble

Jeannette BIANU-
NLANDU



“
118
représentations sur 2022

Cohésion sociale et Vulnérabilité

Conseil Local de
Sécurité et de la
Prévention de la
Délinquance
(CLSPD)

Thierry LE PANSE

Conseil
d'évaluation de la
Maison d'Arrêt de
Blois

Thierry LE PANSE

Commission État
de Sélection
d'Appel à Projet
Social ou Médico-
social

Thierry LE PANSE

Conseil
de la Vie Sociale
du Domaine de
Saint-Gilles à
Pontlevoy

Stéphanie
IGEL-MORIN

Centre
d'Information des
Femmes et des
Familles (CIDDF)

Marie-Claire
CHATAIGNIER

Conseil
Départemental
de l'Accès au
Droit (CDAD 41)

Thierry LE PANSE

Réseau
Départemental
Droits des
Femmes

Émilie DANG

Association
Accueil, Soutien et
Lutte contre les
Détreffes (ASLD 41)

Jean-Marie CHEVÉ

44
Délégués CCAS
(liste à demander)

Commission
Départementale
d'agrément prévue à
l'article D472-5-3

Pascal MARCADET
Georges ISABELLE

Comité des
usagers des
services de la
Préfecture de
Loir-et-Cher

Solange VANIER

Conseil
Citoyen Blois

Jeannette
BIANU-NLANDU

3 Délégués CIAS

Blaisois : Christine VIEUXGUÉ
Vendôme : Solange VANIER

Communauté de
Communes de la Sologne
des Étangs : Lucette CIZEAU

Habitat et Cadre de vie

LOGEMENT & HABITAT

Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL)

Emilie DANG

Conseil d'Administration des Offices d'H.L.M. Terres de Loire Habitat

Solange VANIER

Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives

Caroline BUGNY

SOLIHA Loir-et-Cher

Solange VANIER

Agence immobilière SOLIHA CVL

Solange VANIER

Comité de Pilotage du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées de Loir-et-Cher (PDALPD)

Poste non pourvu

Commission d'Orientation sur l'Hébergement et le Logement d'Insertion (CORALHI)

Caroline MORVANT

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation(SIAO)

Caroline MORVANT

Cellule d'Appui au Logement

Caroline MORVANT

Pôle Équilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Loire Beauce

Poste non pourvu

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Marie-Noëlle MARSEAULT

Communauté d'agglomération « Territoires vendômois »

Solange VANIER

Syndicat Mixte Pays de Grande Sologne

Lucette CIZEAU

Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Blois

Marie-Claire CHATAIGNIER

“
35
représentations sur 2022



"DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL ET LEUR PROPOSER LES MESURES" (1° du L.211-3 du CASF)



L'activité des instances statutaires

Afin de soutenir l'expression et la réflexion pluraliste, les membres de la gouvernance associative se sont réunis à l'occasion de :

- 6 réunions de Conseil d'administration, les 22 février, 26 avril, 16 juin, 13 septembre, 17 octobre et 6 décembre 2022 ;
- 1 réunion de Bureau, le 22 novembre 2022 ;
- 1 Assemblée Générale Extraordinaire, le 2 juin 2022 ;
- 1 Assemblée Générale Ordinaire, le 2 juin 2022.



Les commissions sectorielles

L'Udaf de Loir-et-Cher organise la réflexion sur des questions d'actualité au travers de commissions thématiques composées d'administrateurs, de représentants familiaux et de salariés de l'Udaf. Les commissions permettent de faire remonter les besoins du terrain, d'échanger et de mettre en place des actions autour de grands thèmes touchant le quotidien des familles.

Commission Technique : 1 réunion (15/02)

- Fiches de postes

Commission des Finances : 2 réunions (26/04 et 17/10)

- Arrêté des comptes 2021 et proposition d'affectation des résultats Service social et Services médico-sociaux et Vie Associative.
- Présentation des propositions budgétaires 2022 Service social, Services médico-sociaux et Vie Associative.

Commission de Contrôle : 2 réunions (10/03, 2/09)

- Élection du Président de la commission de contrôle,
- Vérification des listes électorales arrêtées au 31/12/2021 et du rapport à joindre à la liste récapitulative pour l'Unaf,
- Agrément de l'association Nos mains vous parlent,

Commission de la Médaille de l'Enfance et des Familles : 1 réunion (15/10)

- Statut sur les dossiers de candidature suite aux enquêtes effectuées.

Commission Santé : 5 réunions (25/02, 25/03, 26/08, 21/10, 14/12)

- Organisation de la Soirée d'information sur la Sclérose en plaques,
- La représentation des usagers (formations, certification, actualités, etc.),
- Campagne de renouvellement des Représentants des usagers,
- Semaines d'Information sur la Santé Mentale.

Groupe de travail Développement associatif : 1 réunion (29/09)

- Point sur l'état d'avancement du PLDA,
- Formations de l'Udaf et recueil des besoins,
- Création d'une pochette d'accueil à destination des nouveaux administrateurs,

Groupe de travail Communication : 1 réunion (14/09)

- Reporting sur la page Facebook de l'Udaf,
- Élaboration du journal semestriel « Bulletin Info Familles en Loir-et-Cher » n°15.



Les contributions

- Enquête du CIAS du Blaisois "Habitants d'Agglopolys, comment vivez-vous ?" pour l'Analyse des Besoins Sociaux - Projet Social de Territoire,
- Diagnostic Local de Santé de l'Agglopolys,
- Atelier "Vie familiale, éducation, parentalité" pour l'extention du Guide des solidarités sur l'ensemble du département,
- Relais du communiqué de presse de l'Unaf "PLFSS 2023 : Nos demandes pour les familles » auprès des parlementaires",
- Journée départementale du Conseil National de Refondation en santé - le 2 décembre 2022.



L'Observatoire des familles

L'Observatoire des familles est un dispositif d'enquête mutualisé entre l'Unaf, les Uraf et les Udaf. Il permet à l'Udaf de recueillir des chiffres départementaux déterminants pour informer et renseigner les pouvoirs publics locaux sur les préoccupations et les besoins des familles sur des thèmes ciblés de la vie quotidienne des familles. L'enquête 2022 porte sur le thème suivant "**La conciliation vie familiale et vie professionnelle**".

Unaf



26-27 mars et 14-15 octobre : Participation à la rencontre des Présidents Uraf et Udaf et des Directeurs Udaf à Auxerre et à Paris

25-26 juin : Assemblée Générale ordinaire de l'Unaf à Rodez

Uraf



8 mars, 20 avril : Conseils d'administration

26 avril : Groupe de travail Accès au dossier de l'utilisateur

24 mai : Assemblée Générale de l'Uraf à Châteaudun (28)

4 octobre : Groupe de travail RGPD

10 novembre : Participation à la journée régionale à Tours "La Santé aujourd'hui et demain : quels enjeux pour les familles ?"

5 décembre : Groupe de travail Développement associatif

L'Udaf et le réseau

Autres Udaf

21 février : Réalisation d'un audit informatique à l'Udaf du Cher (18)

21 avril : Visite à l'Udaf du Loiret (45) pour la migration vers Magis et l'archivage

19 mai : Visite à l'Udaf de Seine-Saint-Denis (93) pour l'archivage

10 juin : Participation à l'Assemblée Générale de l'Udaf du Cher à Bourges (18)

17 juin : Participation à l'Assemblée Générale de l'Udaf de l'Indre à Châteauroux (36)

Participations aux groupes de travail, journées, webinaires de l'Unaf en visio et présentiel :

- Point Info Familles : 11/01
- Point Conseil Budget : 15/02 et 23/03
- Matinées du développement associatif : 29/06 et 6/10
- Lire ensemble : 16/06
- Jeudis de la communication : 9/06 et 7/07
- Aidants Familiaux : 17/06 et 19/10
- Évaluation des services : 3/06, 8 et 9/11
- Travaux sur la mise en place de la licence Professionnelle MJPM conduits par la DGCS à Paris : 18/10 et 22/11
- Comité National de Développement Associatif : 8/06 à Paris, 22/09 et 21/10
- Journée nationale des référents communication Unaf-Udaf-Uraf à Paris : 20/01
- Journée nationale Transport et Sécurité routière à Paris : 10/05 et 6/10
- Journée du Surendettement à Paris : 10/11
- Journée nationale des représentants CAF à Paris : 19/11
- Mieux comprendre l'utilisation des outils dématérialisés pour tenir vos instances statutaires : 4 /02
- Schémas départementaux des services aux familles (SDSF): 3/03
- Découvrez contributions et notes de frais : 20/09
- Présentation du logiciel "Accompagnement budgétaire" : 7/07
- Accompagnement budgétaire : 15/02
- Aides et services proposés par Action Logement : 22/03
- La réforme de l'évaluation des ESSMS (Établissements ou Services Sociaux ou Médicaux-sociaux) - Intervention de la Haute Autorité de Santé (HAS) : 21/04

L'Udaf de Loir-et-Cher et l'action familiale



Des actions à destination des associations familiales

En tant **qu'animateur associatif**, l'Udaf propose un **soutien technique et matériel** aux associations adhérentes :

- l'accompagnement dans la mise en œuvre des obligations administratives et de projets,
- la mise à disposition de salles de réunion et autres équipements,
- l'information sur la politique familiale, les travaux du réseau Unaf-Udaf-Uraf, appels à projet, candidatures pour le renouvellement des représentants familiaux, etc.),
- la mise en lien entre les associations pour faciliter l'inter-action entre elles,
- la mise en place d'actions de communication pour faire connaître les associations (Facebook, journal, relai des évènements des associations du réseau, etc.),
- la mise en place de formations, etc.

La communication



10 focus sur une association (La Famille Blésoise, APF France handicap 41, la MFR du Vendômois, la Fédération ADMR, les AFC du Blésois, Unafam 41, Nos mains vous parlent, ADAPEI , l'ADAMAF).



5 articles : Familles de France "Le coût de la rentrée scolaire", "la MFR du Vendômois se développe", "Familles Rurales 41, toujours présent et en développement", "5 décembre 2021, journée mondiale du bénévolat pour Familles Rurales 41", "la Confédération Syndicale des Familles".



Animation d'un stand lors du Forum de l'engagement 2022 à l'Espace Jorge Semprun de Blois.

Des formations

3 formations ont été proposées aux Administrateurs, Représentants familiaux, Membres des associations adhérentes, grâce au soutien financier du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire et l'Uraf Centre-Val de Loire :

- **"Représenter, défendre et promouvoir les familles au titre de l'Udaf de Loir-et-Cher"**, le 1er avril et le 18 octobre 2022.
- **"Développer la communication de son association familiale "**, le mardi 11 octobre 2022,
- **"Communication : créer des visuels avec l'outil d'édition CANVA"**, le mercredi 4 mai 2022.

La formation **"Représenter, défendre et promouvoir les familles au titre de l'Udaf de Loir-et-Cher"** a été reportée en 2023 faute de participants. 10 participants se sont inscrits aux formations sur la communication.



Un soutien sur les projets

L'Udaf a participé à des évènements associatifs :

- la Conférence "Par'Handi, en situation d'handicap, ai-je le droit d'être parent ?" organisée par l'Adapei 41 "Les Papillons Blancs de Loir-et-Cher",
- la Journée sur la Surdit e organisée par l'Association Nos Mains Vous Parlent,
- la "Vente de jouets   petits prix" pour No el organisée par l'Association Nos Mains Vous Parlent.



Le d veloppement associatif

Le service Vie Associative a rencontr  2 associations œuvrant aupr s des familles du Loir-et-Cher au cours de l'ann e 2022 afin d' largir la repr sentation des familles au sein de son r seau. Fin 2022, l'Udaf a agr e, l'association Nos Mains Vous Parlent ayant pour objectif d'aider les parents d'enfants sourds ou malentendants dans leur quotidien et dans leurs proc dures administratives.

Lieu d' coute, de conseils, de soutien et de cr ation de liens, Nos Mains Vous Parlent propose  galement des cours du soir pour apprendre la langue des signes fran aise du niveau A1   A2.



Pour adh rer   l'Udaf de Loir-et-Cher, n'h sitez pas   contacter le service Vie associative au 02 36 23 22 20.

Le secr tariat de la M daille de l'Enfance et des Familles

L'Udaf assure aupr s de la Pr fecture, le secr tariat de la commission d partementale. Elle r alise les enqu tes aupr s des familles ayant un dossier de demande pour cette distinction et dont les conclusions sont transmises au service de la Pr fecture pour accord.

En 2022, l'Udaf de Loir-et-Cher a honor  et d cor  la promotion 2021, le 13 septembre 2022 dans ses locaux :

- 1 m re ayant 9 enfants de la commune de Sambin,
- 1 m re ayant 7 enfants de la commune de Vineuil,
- 2 m res ayant 4 enfants des communes de Billy et Villeny.



Les temps forts de l'Udaf de Loir-et-Cher

en 2022





-  **27 janvier** Webinaire RGPD aux personnels et administrateurs de l'Udaf
-  **4 mars** Rencontre avec Geneviève BARABAN, Référente départementale sur le sujet de l'illettrisme
-  **31 mars** Présentation des repères pour une réflexion éthique à destination des MJPM à l'Udaf avec la participation de Fabrice GZIL, philosophe et membre du Comité Consultatif National d'Éthique
-  **1er avril** Fin de la convention tripartite entre l'Unaf, l'Udaf du Cher et l'Udaf de Loir-et-Cher pour la mission d'accompagnement et de conseil menée par le Directeur Général auprès de l'Udaf du Cher
-  **28 avril** Rencontre annuelle avec les Juges des Tutelles et l'équipe d'encadrement à l'Udaf de Loir-et-Cher
-  **6 mai** Intervention au colloque sur les « Repères pour une réflexion éthique des mandataires judiciaires à la protection des majeurs - EHESS (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales), organisé par la FNMJI à Rennes
-  **11 mai** Rencontre avec Andréa MAILLER, Directrice de la Direction insertion et action sociale territoriale du Conseil départemental de Loir-et-Cher à l'Udaf
-  **12 mai** Participation à l'Assemblée Régionale du Comité Régional de France Assos Santé Centre-Val de Loire à Meung-sur-Loire
-  **2 juin** Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'Udaf de Loir-et-Cher à Blois
-  **9 juin** Intervention à la 12ème journée gérontologique à Blois organisée par le Centre hospitalier de Blois - Thématique : Précarité et personnes âgées
-  **8 septembre** Participation à la conférence de presse de lancement de la JNAI au Conseil départemental de Loir-et-Cher à Blois
-  **13 septembre**
 - Cérémonie de la remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles (4 médaillées) à l'Udaf
 - Agrément d'une nouvelle association "Nos mains vous parlent"
-  **16 septembre** Participation à la conférence-débat de l'ADAPEI41 : "Ai-je le droit d'être parent ?" au SDIS à Vineuil
-  **22 septembre** Présentation des projets de service PJM et DPF à l'ensemble du personnel

quelques images






 **29 septembre** Participation au 13ème Congrès des Représentants des Usagers de la Fédération Hospitalière Médecine Chirurgie Obstétrique (FHP MCO) à la Maison des Arts et Métiers de Paris : "Quelle place pour la démocratie en santé sur les territoires ?" avec la participation de Jean-François DELFRAISSY (Président du Comité Consultatif National d'Éthique)

 **30 septembre**


- Participation à l'Audience solennelle au Tribunal Judiciaire de Blois
- Intervention au colloque sur les « Repères pour une réflexion éthique des mandataires judiciaires à la protection des majeurs – Université de droit, organisé par la FNMJI à Bordeaux

 **4 octobre** Participation à la Semaine Bleue au Minotaure à Vendôme


 **13 octobre** Participation à la rencontre annuelle du Contrat de Ville de Blois

 **21 octobre**


- Rencontre avec Santé Escalé 41 à l'Udaf de Loir-et-Cher
- Co-organisation et participation à la journée sur le signalement et l'éthique dans le cadre de la protection des personnes vulnérables à Vineuil


 **10 novembre** Participation au lancement de la programmation "L'addiction dans tous ses états" du Centre social La Chrysalide, avec le vernissage "Les drogues en parlons-en" à Herbault


 **15 novembre** Participation à la séance plénière du CRSA à Blois


 **17 novembre**


- Participation à la Convention Annuelle du Comité Régional Action Logement au Jeu de Paume à Blois
- Intervention à la 8ème journée éthique régionale : Comment accompagner "L'expression des directives anticipées ? Des directives anticipées... au mandat de protection future" - organisée par l'ERERC à Blois

 **22 novembre** Participation à la table-ronde sur les violences sexuelles Justice/Santé : regards croisés en présence de Mesdames DAYAN, Avocate au Barreau de Paris, HATEM-GANTZER Gynécologue-Obstétricienne Fondatrice d'une unité de soins dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles et sexistes à Saint-Denis, Maison des Femmes, organisée par la Préfecture de Loir-et-Cher, le Tribunal judiciaire de Blois et le CDAD 41 à Blois.

 **23 novembre** Rencontre avec les représentants de la DDETSPP, Monsieur RAMELET, Directeur Général, Madame POIREAU, Directrice Adjointe et la Direction Générale de l'Udaf

 **24 novembre** Participation à la table-ronde sur les violences sexuelles : approche pluridisciplinaire (gendarmerie/justice/santé/social) organisée par le CDAD 41 et le PAD de Romorantin à Romorantin-Lanthenay

 **1er décembre** : Accueil par la Direction Générale d'une délégation croate à l'Udaf en présence de Nina OULD-AMI, Présidente de l'association pour les familles monoparentales de Loir-et-Cher

 **8 décembre** : Contrôle du service Point Conseil Budget par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire à l'Udaf



03. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES (3^o et 4^o du L211-3 du CASF)



Le service Vie associative

Ce service met en place des actions à destination de tous publics sur divers sujets de la vie quotidienne.

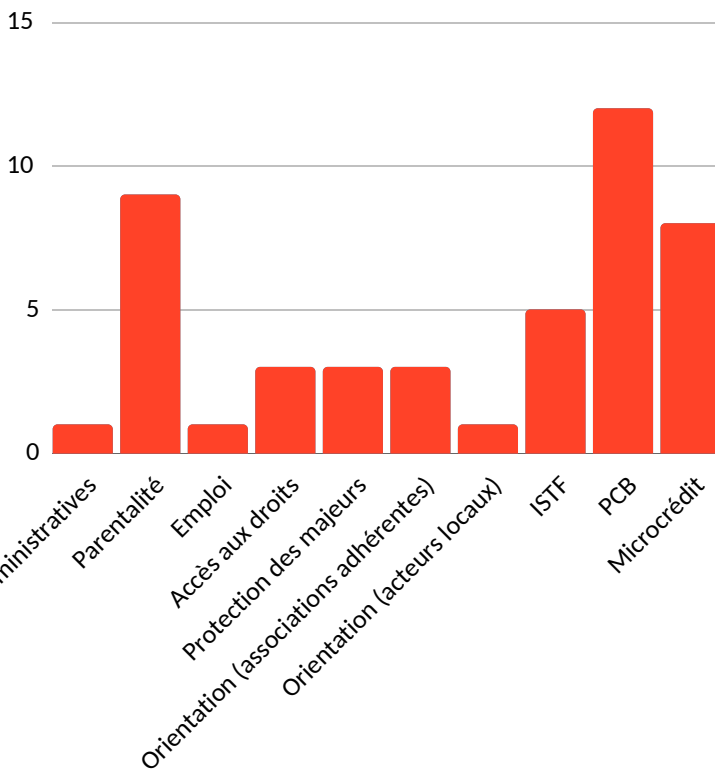
L'Espace Familles est un lieu d'accueil ouvert à tous publics, d'écoute, d'information et d'orientation, qui veille à répondre aux questionnements des familles dans tous les domaines de la vie quotidienne tels que le logement, la santé, l'accès aux droits, l'éducation, la consommation, la parentalité, l'emploi, les loisirs, etc.

Situé à Blois, il permet à toutes personnes (habitants, professionnels, bénévoles et salariés) d'accéder à des ressources documentaires et des informations relatives aux acteurs locaux et à nos associations familiales adhérentes.



311 passages en 2022

Thématiques



8 post Facebook "Du côté de l'Espace Familles"

CONTACTS

Tél. : 02 36 23 22 20

Accueil physique de l'Espace Familles :
Rez-de-Chaussée de l'Udaf de Loir-et-Cher
45 Avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois
De 9h à 12h et de 14h à 16h

Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

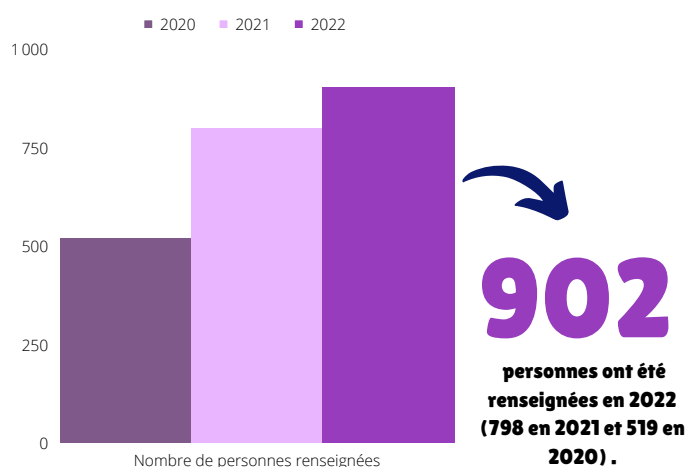
Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) s'adresse aux familles en recherche d'information sur les mesures ou les dispositifs de protection des majeurs : *sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future.*

Ce service conformément à l'article L.215-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles délivre de l'information et apporte un **soutien technique aux personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique pour une personne majeure, membre de leur famille ou un proche.**

Structuré depuis 2018 au sein de l'Udaf de Loir-et-Cher, le service ISTF est à présent bien identifié et a poursuivi son développement sur le territoire départemental.

Activité en 2022

L'année 2022 totalise **902 interventions** ISTF enregistrant ainsi une nette progression par rapport à l'année précédente au cours de laquelle **798 interventions** avaient été réalisées.



La répartition des modalités de contact a évolué comme suit en 2022 :

Les interventions au Tribunal Judiciaire de Blois constituent toujours l'apport le plus important en termes de public renseigné, atteignant **39% du total des interventions ISTF** :

- 352 personnes (hors majeurs à protéger) ont ainsi été reçues lors de 44 permanences.
- Les familles sont reçues préalablement à leur audition par les Juges des Tutelles qui vont prononcer l'ouverture de la mesure de protection.
- L'information porte sur le déroulement de la procédure et la mise en place de la mesure de protection à partir de la notification du jugement les désignant en qualité de curateur, tuteur ou habilité familial. Cette information s'accompagne d'une remise de documentation adaptée à la situation et aux problématiques rencontrées par les familles.

Les rendez-vous physiques dans les locaux de l'Udaf, les appels téléphoniques hors permanence, les mails et les courriers totalisent **35% des interventions.**

- Le nombre de rendez-vous à l'Udaf (42 rendez-vous, 61 personnes) a progressé de 78% par rapport à 2021.
- Le nombre d'entretiens téléphoniques hors permanence (118) a progressé de 54% par rapport à 2021.
- Les mails et les courriers sont au nombre de 130, nombre en augmentation de 23% par rapport à 2021.

21%



La permanence téléphonique tenue les mardis de 9h à 12h représente **21%** des interventions ISTF. Cette permanence lors de laquelle 194 appels ont été reçus est bien identifiée, le nombre d'appels étant en hausse de 26% par rapport à 2021.

Les permanences



- 47 personnes ont été reçues sur rendez-vous dans ces différents points d'accueil

Les personnes renseignées sur rendez-vous lors des permanences mensuelles à la Maison de Justice et du Droit à Blois et aux Points d'Accès au Droit de Romorantin-Lanthenay et Vendôme ainsi que lors de rendez-vous ponctuels au sein des EFS (Espaces France Services) représentent 5% des interventions ISTF :

- Le nombre de rendez-vous a fléchi à la MJD de Blois (une permanence mensuelle) étant précisé que les demandes de rendez-vous se sont reportées sur des RDV se déroulant dans les locaux de l'Udaf.
- La permanence mensuelle auprès du PAD de Romorantin-Lanthenay a également enregistré une légère baisse de fréquentation, celle du PAD de Vendôme comptabilise quelques rendez-vous supplémentaires par rapport à 2021.
- Suite à la signature de partenariats avec les nouveaux Espaces France Services qui ouvrent leurs portes, des permanences se sont tenues à Lamotte-Beuvron, Montrichard et Saint-Aignan.

Les informations collectives

- 15/04/2022 : Présentation des Mesures de Protection à une promotion d'élèves aides-soignants à l'IFAS de BLOIS, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois.
- 14/10/2022 : Réunion d'information à destination des familles et du personnel du FAM de la Varenne à Aze.
- 25/11/2022 : Présentation des Mesures de Protection aux familles, personnel soignant et patients à la Clinique de Saumery.
- 15/10/2022 : Participation au stand Vie Associative de l'Udaf au cours des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) à Vendôme.
- 04/11/2022 : Participation au Forum des Seniors à Courmemin.

Les **objectifs** fixés pour l'année 2022 ont été tenus :

- Reprise de l'information collective (après l'interruption due à la crise sanitaire COVID) ;
- Développement des points d'accueil sur le département (signature de conventions de partenariats avec les EFS nouvellement ouverts : Mondoubleau et Bracieux).

CONTACTS

☎ 02 36 23 22 09

✉ service-istf@udaf41.org

Permanences sur rendez-vous :

Maison de la Justice à Blois

02 54 45 16 16

Point d'Accès au Droit à Vendôme

02 54 86 47 77

Point d'Accès au Droit à Romorantin-Lanthenay

02 54 96 98 85



Le service Point Conseil Budget (PCB)



Les **Points Conseil Budget (PCB)** figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté définie en 2018. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

L'Udaf de Loir-et-Cher gère 3 des 4 labels présents sur le département : le **label Sud** obtenu en juillet 2019 (renouvelé en 2021), le **label Centre** obtenu en décembre 2020 (renouvelé en 2022), et le **label Nord** obtenu en décembre 2021.

Les **Référentes du service Point Conseil Budget** proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Elles accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Elles visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire. Elles informent et conseillent le public en matière de gestion budgétaire et financière, en organisant également des sessions collectives de sensibilisation et d'accompagnement.

Enfin, elles réalisent un **Accompagnement Éducatif Budgétaire** auprès de personnes orientées par des structures pour lesquelles les missions confiées et rémunérées, sont définies dans des conventions annuelles.

Activité en 2022

L'année 2022 a été marquée par l'obtention d'un nouveau label PCB pour le Nord du département, permettant désormais au service PCB de l'Udaf de Loir-et-Cher de couvrir l'ensemble du département. Le recrutement d'une seconde salariée a été réalisé en avril 2022, venant ainsi déployer le PCB sur le Nord du Loir-et-Cher et renforcer le label Centre. Une Cadre Technique est également venue compléter l'équipe.

À partir de mai 2022, la Référente PCB Nord et la Cadre Technique ont rencontré les acteurs locaux du territoire Nord (MDCS, Mission Locale, Mairies, etc.) pour d'une part, présenter les missions du PCB afin qu'ils puissent orienter le public vers le service et d'autre part, rechercher des lieux de permanence, notamment les Espaces France Services.

Au total, cinq nouveaux lieux de permanence ont été officialisés en 2022, et trois autres ont été rencontrés en fin d'année, qui seront quant à eux effectifs début 2023, la même campagne d'information a été réalisée avec la référente du PCB label Sud.

Afin de développer les **Accompagnements Éducatifs Budgétaires** dans le cadre des conventions de prestations, des rencontres avec plusieurs acteurs locaux ont été réalisées (ex : Pôle Emploi, Emmaüs, Lycée Agricole Privé). La recherche a mené à la conclusion d'une mission supplémentaire auprès d'Action Logement à compter de 2023. La négociation des tarifications lors des renouvellements annuels a été faite par la Cadre Technique, afin de maintenir à minima les tarifs en vigueur.

Fin 2022, la demande de renouvellement du label PCB Centre (obtenu en 2020), a été constituée et envoyée auprès de la DDETSPP. La réponse sera connue fin mars 2023.

Enfin, le 8 décembre 2022, les services de l'État ont effectué un contrôle du service PCB de l'Udaf de Loir-et-Cher. Il a été reconnu que le service respectait dument le cahier des charges.

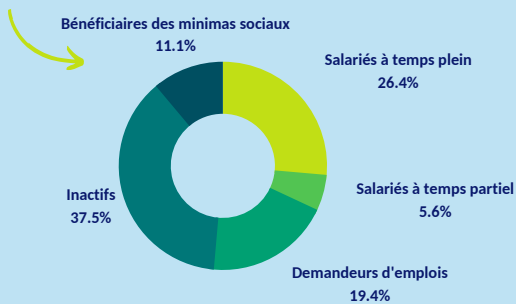
414 entretiens réalisés

172 personnes accompagnées

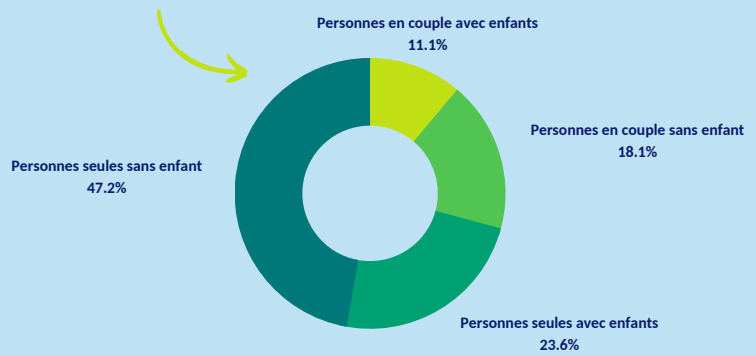
hors accompagnements conventionnés et actions collectives



Situation professionnelle :



Situation familiale :



Nature de l'accompagnement :

35

accompagnements budgétaires

34

constitutions de dossiers de surendettement

33

autres démarches (intervention auprès des créanciers, etc.)

17

ouvertures de droits

4

accompagnements dans la mise en œuvre des décisions de la Banque de France



Actions collectives

Les Référentes du service PCB ont, tout au long de l'année, animé **2 sessions d'information et 19 ateliers** auprès de 416 personnes (dont 300 jeunes dans le cadre du Service National Universel).



Accompagnements conventionnés

Les Accompagnements Éducatifs Budgétaires, réalisés par le biais de conventions de prestations, ont augmenté de 212% par rapport à l'an passé : 25 personnes ont été suivies. Le public concerné est composé des bénéficiaires du dispositif d'Action Logement, et des salariés de la Direction Départementale des Finances Publiques. La MDCS Sud Loire oriente également des jeunes dans le cadre du dispositif piloté par la Fondation TAPE À L'ŒIL (depuis mai 2021). La Référente de l'Udaf sur le territoire Sud du PCB, soutient le projet professionnel de jeunes défavorisés. En 2022, ce dispositif a concerné 2 personnes.

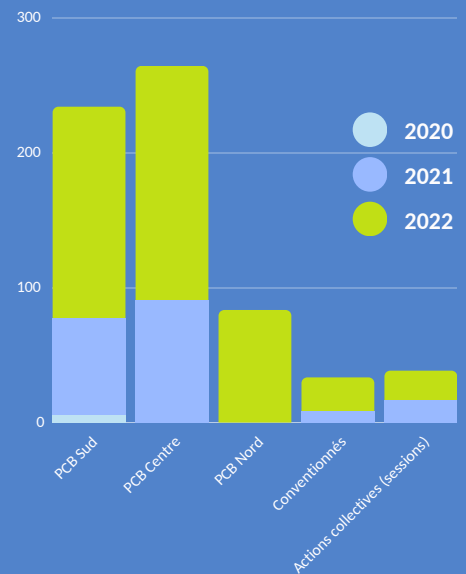


Perspectives

Le service PCB du l'Udaf de Loir-et-Cher va continuer en 2023 de développer son activité, allant à la rencontre des acteurs sociaux du territoire. La mise en place progressive des Espaces France Services sur le département correspond au besoin du service de lieux d'accueil du public.

Le service a également le projet d'officialiser l'utilisation des lieux d'accueil du CCAS de Mer et de la Mairie de Savigny-sur-Braye utilisés courant 2022, de même que de conventionner avec les six Espaces France Services gérés par La Poste. La Banque de France a également sollicité le service PCB en fin d'année, pour reprendre en 2023 les actions collectives qu'elle menait auprès des organismes proposant des formations pour adultes sur le territoire Centre et Sud (GRETA et ViaFORMATION).

Évolution du service



CONTACTS



07 56 06 35 27 (Sud et Centre)
07 57 09 06 30 (Nord et Centre)



service-pcb@udaf41.org



Le Microcrédit Personnel

Depuis mars 2013, ce service s'est développé en direction des personnes exclues des prêts bancaires classiques.

La signature de conventions avec nos partenaires bancaires, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, Créa-Sol et la Caisse des Dépôts a permis d'étendre ce dispositif sur l'ensemble de notre département.

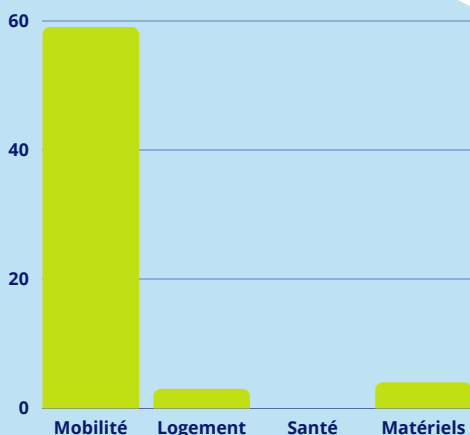
En 2022, nous avons ouvert la possibilité de rendez-vous dans les Maisons France Services du Nord du département et continué les permanences à Romorantin-Lanthenay et à Vendôme.

2049 km

Déplacements sur l'année 2022

À Blois, les personnes sont reçues directement à l'Udaf. En 2022, 175 personnes ont été renseignées sur le dispositif du Microcrédit et sur les 67 dossiers présentés aux banques, 30 ont été accordés.

Objet du Microcrédit



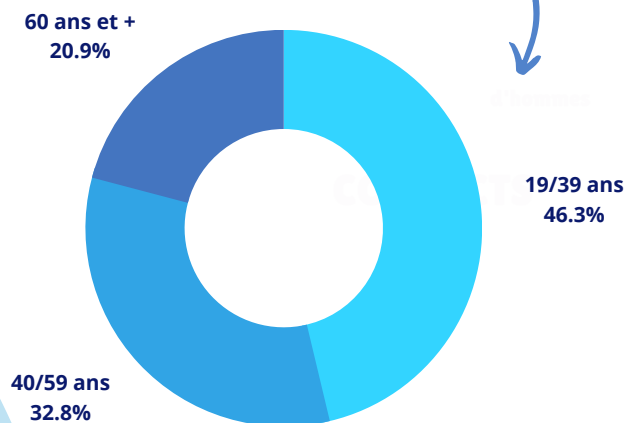
30

Sur le nombre total de dossiers, la majorité des demandes porte sur le permis de conduire, la réparation ou l'achat d'un véhicule.

Répartition géographique des rendez-vous

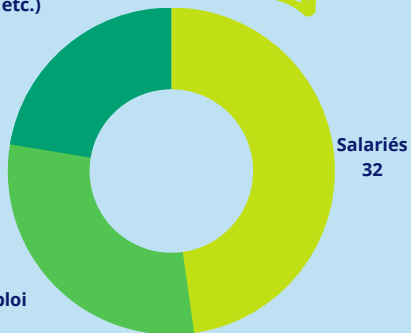


Âge des demandeurs



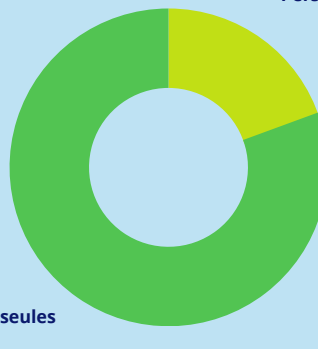
Situation professionnelle :

Inactifs (retraités, pension d'invalidité, etc.)
15



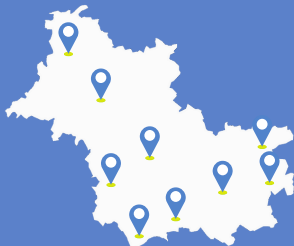
Situation familiale :

Personnes en couple
13



CONTACTS

Les permanences :



02 54 90 23 43

microcredit@udaf41.org



Focus sur la communication de l'Udaf de Loir-et-Cher



Actualisation régulière des plaquettes de la Vie associative



Article Udaf de Loir-et-Cher p.78

Grands travaux 2022



Mise en page des projets des services PJM et DPF



Journal Info Familles en Loir-et-Cher N°14 et 15 janvier et octobre 2022



Actualisation du site internet de l'Udaf

La page Facebook de l'Udaf de Loir-et-Cher

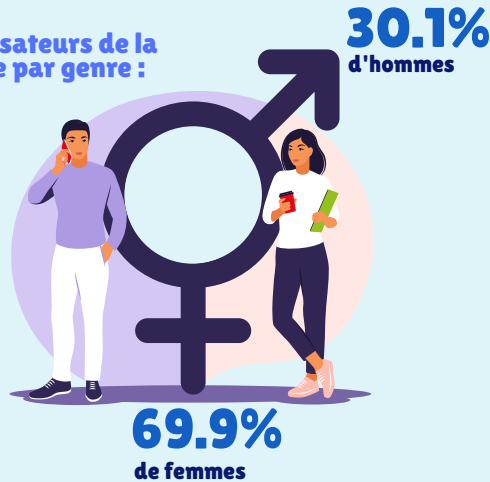
6112

personnes touchées en 2022

Nombre d'abonnés :



Utilisateurs de la page par genre :



33 publications sur l'année 2022



190 nouveaux abonnés sur l'année 2022

Nombre de personnes touchées par les publications de l'Udaf :

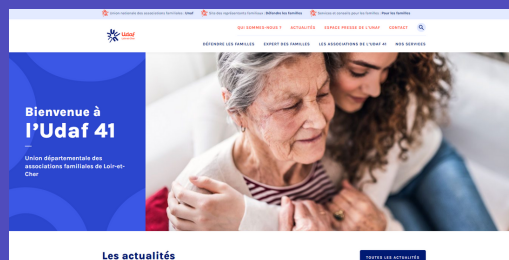
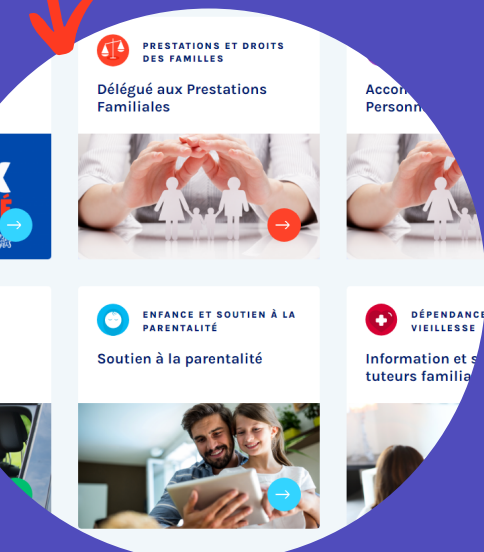
661 Printemps des Familles 2022
749 Salon Handicap Sport Extérieur de Blois Handisport

1537

Conférence sur la Semaine Sans Écrans

Le lancement du nouveau site internet

Le 9 septembre 2022, l'Udaf de Loir-et-Cher a inauguré le lancement de son nouveau site internet. L'Udaf a bénéficié de l'accompagnement de l'Unaf et de Be-API sur la conception du site et l'ajout de contenus. Actualités, informations, ressources, pages présentant tous les services de l'Udaf, coordonnées de nos associations adhérentes, le site internet est un véritable atout qui permet au public et à nos partenaires de retrouver certaines informations et de nous contacter !



Conception d'un **marque-page** pour faire connaître le site internet



En attendant de glisser ce marque-page dans le prochain Journal "Info Familles en Loir-et-Cher".

Vous pouvez suivre les dernières actualités de l'Udaf de Loir-et-Cher sur son nouveau site Internet :

<https://www.udaf41.fr>



Communication sur Facebook et par courriel

Les autres actions du Service Vie Associative

Journée internationale des droits des consommateurs

Le Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) Centre-Val de Loire et ses associations adhérentes de Loir-et-Cher, Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), Familles de France, Familles Rurales et l'Udaf ont invité les usagers du restaurant associatif Escale et Habitat à Blois à venir tester leurs papilles en goûtant trois types d'eau afin de déconstruire les préjugés autour de l'eau du robinet.



Journée de prévention sur la sécurité routière

Après deux ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire, l'Udaf et l'Hospitalet sont de nouveau intervenus auprès des jeunes du Lycée Augustin Thierry à Blois pour les sensibiliser sur les conséquences d'un accident de la route, le 3 mai 2022. Les Secondes professionnelles de la section Pilotage et Maintenance d'Installations Automatisées (PMIA) ont pu découvrir le court-métrage réalisé en 2020 par les patients de l'Hospitalet sur leur quotidien au sein de l'établissement et écouter le témoignage de 3 figurants dont deux qui ont été victimes d'un accident de la route à moto.



Conférence sur les écrans

"Échangeons autour des idées reçues sur les écrans"

Dans le cadre de la semaine sans écran organisée par les Cités éducatives, l'Udaf a fait appel à Olivier ANDRIEU-GÉRARD, Responsable du Pôle usage média numérique à l'Unaf, pour animer une soirée débat autour des clichés sur les écrans, le 13 juin. Adolescents et parents étaient invités à échanger autour de leurs idées reçues sur le numérique et l'univers digital. Près d'une quinzaine de participants étaient présents.



Zone d'Animation Temporaire (ZAT) des Cornillettes

Tous les ans, le PRE de la ville de Blois et des acteurs locaux s'associent afin de proposer un évènement festif pendant les vacances scolaires. L'été dernier, l'Udaf était présente au lancement des Quartiers d'été et à la ZAT des Cornillettes pour animer le quartier Est de Blois aux côtés du PRE des Cornillettes, la Maison des Provinces, la Fabrique, le BIJ, Ophelia VRS et l'Association Amicale Jeunesse Blésoise (AAJB). Pour cette occasion, un atelier coloriages et découverte des jeux des différentes Box Parentalité a été proposé.



Sensibilisation des salariés à l'illettrisme

Signataire de la Charte d'engagement réciproque avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher en 2022, l'Udaf a sollicité le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) 41 afin de sensibiliser les salariés (agents d'accueil, mandataires, l'équipe de la Vie associative, membres de la Direction) et les administrateurs sur l'illettrisme et l'illectronisme, le 20 septembre.



Les autres actions du Service Vie Associative

Balade pédestre de sensibilisation à la sécurité routière – forum du bien-vieillir

Dans le cadre de la Semaine Bleue, une balade pédestre de 1,5km et 3,5 km centrée sur le thème de la sécurité routière mêlant activité physique, (re)découverte du patrimoine culturel local et prévention routière a été proposée aux seniors habitant la commune et les alentours ainsi qu'aux enfants de l'école primaire du village, le 13 Octobre à Vouzon. En parallèle, l'Udaf a également organisé un forum d'information sur le bien-vieillir. Cette action a été réalisée avec le soutien de la Mairie, l'association Prévention routière, l'ADMR, l'ASEPT Centre-Val de Loire, la Maison Bleue, Dom@Dom, Présence verte, Confiez-vous, Avec nos proches, le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (C.A.I.S) et des associations sportives locales.



Projet soutenu en 2021 par la Conférence des Financeurs, la MSA Berry-Touraine et la CARSAT Centre-Val de Loire



Semaines d'Information sur la Santé Mentale "Pour ma santé, agissons pour notre environnement !"

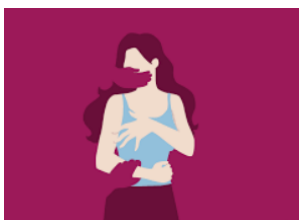
L'Udaf a de nouveau contribué à la programmation des SISM, coordonnée par le GEM Amila, l'Unafam et le CLS du Pays Vendômois. À Blois, l'Udaf a organisé le 14 octobre, un atelier-parents sur le thème "Agir pour la biodiversité en famille" et animé un stand avec les référentes PCB dans le cadre du forum "Maîtrisons nos consommations d'énergie et d'eau", le 21 octobre à Romorantin-Lanthenay.

L'addiction dans tous ses états

À l'occasion du mois sans tabac, l'Udaf de Loir-et-Cher a accueilli l'exposition "Tabac, un trésor de méfaits" dans son hall d'accueil et à l'Espace Familles, du 7 au 25 novembre 2022. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un mois de sensibilisation organisé par le Centre social La Chrysalide du CIAS du Blaisois.



Semaines de Prévention et de Lutte contre les violences faites aux femmes



Signataire du Protocole départemental de Lutte Contre les Violences faites aux femmes, l'Udaf a fait appel au CIDFF de Loir-et-Cher, pour intervenir auprès de parents sur les violences conjugales à l'occasion d'un atelier-parents, le 25 novembre 2022.

Ciné-débat au QPV de Blois

L'Udaf a animé un Ciné-débat organisé par la Maison de Bégon et les habitantes-relais du QPV de Blois, le 1er décembre 2022. Cette rencontre fut l'occasion de discuter avec les participants autour d'un court-métrage proposé par le Centre National du Cinéma et de l'image animée sur divers sujets : les origines, l'obtention de la nationalité française, la scolarité, etc.



Présentation du service Vie associative lors de manifestations diverses



17e édition de la Fête des habitants et Mix'Terres (QPV), le 11 juin à Blois

L'Udaf de Loir-et-Cher a tenu un stand d'information et proposé 2 activités : « la Pêche à la ligne" avec l'école primaire Nelson-Mandela de Blois et un atelier découverte des coloriages de la Box Parentalité sur le sommeil et les écrans.



Semaine sociale de l'entreprise SITEL, le 7 juin à Blois

Les référentes Point Conseil Budget et Microcrédit personnel ont communiqué sur les services pouvant être proposés aux salariés.

Journée nationale d'Action contre l'Illettrisme et l'Illectronisme, le 15 septembre à Romorantin – Lanthenay

L'Udaf a présenté sa future action "Lire ensemble" au village des partenaires organisé par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, le CRIA 41 et un réseau d'acteurs.



Conférence "Par'Handi ai-je le droit d'être parent" organisée par l'ADAPEI 41, "Les Papillons blancs", le 16 septembre à Vineuil

L'Udaf a présenté ses actions de soutien à la parentalité : les ateliers parents et "Ma Box Parentalité" auprès des acteurs locaux et des personnes accompagnées par l'ADAPEI 41 "Les Papillons blancs" à l'occasion du village des partenaires.



2e édition Forum de l'engagement, le 23 septembre à Blois

L'Udaf de Loir-et-Cher était accompagnée d'Enfance et Familles d'Adoption 41 et de l'association Familles Rurales de Villerbon pour présenter ses services et recruter de nouveaux bénévoles.



Journée sur la surdité, le 1er octobre à la Chaussée-Saint-Victor

L'Udaf a été invitée par l'association Nos Mains Vous Parlent pour présenter ses actions et son rôle en tant qu'animateur associatif.



Après-midi Ecopsy-citoyenneté, le 15 octobre à Vendôme

L'Udaf a présenté le service ISTF dans le cadre du Forum d'information organisé par le CLS du Pays Vendômois.



2e Plénière des Cités Éducatives, le 17 octobre à Blois

Les "Ateliers parents" ainsi que le projet "Ma Box Parentalité" développés sur le QPV de Blois et financés par le dispositif ont été présentés par le Chargé de mission Vie associative et l'Adulte-Relais.



Forum des seniors et de leurs familles, le 4 novembre à Courmemin

Les services Point Conseil Budget, Microcrédit personnel et ISTF ont présenté les services de l'Udaf à destination des familles.



Atelier
Gym préventive des douleurs lombaires

Exposition
Les Aidants

Stands
Santé et bien-être
Accompagnement à domicile
Équipement et cadre de vie
Sports et loisirs
Prévention Juridique

SALON DES SENIORS & DE LEURS FAMILLES
POUR PRÉPARER ET BIEN VIVRE CE NOUVEAU TEMPS LIBRE !

Forum organisé par la municipalité de Courmemin

Vendredi 4 novembre 2022
De 14h à 18h - Entrée libre
Salle des fêtes de Courmemin (41)

Tables rondes
14h30 - Équilibrer son alimentation
15h30 - L'importance de l'activité physique

Développement de l'action familiale



La convention d'objectifs

L'Udaf de Loir-et-Cher développe des actions à destination des familles au regard des axes stratégiques définis à travers une Convention d'objectifs pluriannuelle **signée avec l'Unaf**.

Les actions qui résultent de cette convention contribuent à la réalisation des missions générales décrites à l'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'année 2022 a été **une année de transition** entre la Convention d'objectifs 2016-2021 et 2022-2026 puisque l'Udaf de Loir-et-Cher a défini ses trois nouvelles orientations en cours d'année :

- Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité,
- Déployer une action de partage autour de la lecture auprès d'adultes en situation de vulnérabilité,
- Accompagner et soutenir les aidants familiaux.

La nouvelle Convention ayant été validée et signée qu'en 2023, l'Udaf de Loir-et-Cher a souhaité poursuivre deux actions phares mises en place dans le cadre de la Convention d'objectifs 2016-2021 en 2022 :

- les ateliers-parents visant à "Promouvoir les réseaux d'entraide entre parents",
- les actions de "Lire et faire lire" visant à favoriser la rencontre intergénérationnelle et partager le plaisir de la lecture à des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives.

Ateliers-parents

Les ateliers-parents sont des temps de rencontre thématiques visant à accompagner et à soutenir les parents, les membres d'une famille (grands-parents, etc.) dans l'exercice, la pratique et l'expérience de la parentalité.

Également soutenue par le Contrat de Ville de Blois puis par la Cité Éducative de Blois, l'Udaf de Loir-et-Cher organise des ateliers-parents à raison d'une fois par mois en période scolaire, dans un Centre social de la Ville de Blois situé au sein du QPV. L'Udaf bénéficie d'un appui incontournable de son Adulte-relais, habitante du QPV, chargée d'informer et d'orienter les habitants vers les services de l'Udaf. Les ateliers-parents sont principalement animés par le/la Chargé-e de mission Vie associative et l'Adulte-relais.

Chiffres clefs

6 thématiques abordées

- Les 1000 premiers jours
- Mon enfant ado
- Les différences
- Agir en famille pour la biodiversité
- Les violences conjugales
- Les vacances de Noël en famille



8 ateliers parents

32 parents

3 ateliers liés à des temps forts

- en mai à l'occasion du Printemps des Familles co-animé par l'association Femmes 41
- en octobre à l'occasion des SISM
- en novembre avec le CIDFF 41 à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

1000 premiers jours, les 25/03 et 16/05 : les parents ont pu découvrir la nouvelle application des "1000 premiers jours", les astuces, les conseils proposés pour les parents ainsi que les futurs parents, et échanger autour de la dépression post-partum, leurs vécus et pratiques.

Mon enfant ado, le 29/04 : les participantes ont échangé autour de leurs représentations sur l'adolescence, les bons souvenirs de leur adolescence et des situations vécues avec leurs enfants adolescents.

Les différences, et alors ? le 20/05 le 17/06 : les familles qui ont reçu la nouvelle Box Parentalité ont été invitées à venir partager leur expérience et échanger avec les bénévoles de l'association Femmes 41, marraine du coffret.

Agir en famille pour la biodiversité, le 14/10 : à l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale "Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement", le support créé par l'Unaf et l'association « Humanité et biodiversité » a été présenté aux parents afin d'échanger sur leurs pratiques et de partager des astuces à réaliser en famille.

Les violences conjugales, le 25/11 : à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CIDFF 41 est intervenu pour échanger avec les parents sur les différentes formes de violences et les ressources locales existantes.

Les vacances de Noël en famille, le 16/12 : les parents ont échangé sur leurs traditions, des plats. Un guide d'activités à réaliser à domicile et de sorties prévues sur la commune de Blois.

Pour 2023, l'Udaf prévoit de maintenir cette action sur le QPV de Blois jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023 puis de proposer des ateliers-parents sur d'autres communes du département.



Soutien des familles dans le domaine scolaire



Sur la précédente Convention, l'Udaf s'impliquait sur le développement d'Espaces Parents en Milieu Scolaire afin de **favoriser la coéducation parents enseignants dans le cadre de la loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.**

L'Udaf a fait le choix de ne pas reconduire cette action en 2022 en raison des divers freins qui ont été rencontrés depuis 2020 (crise sanitaire et la difficulté d'intégrer les établissements scolaires). Néanmoins, des établissements peuvent toujours solliciter l'Udaf pour organiser des temps de sensibilisation sur diverses thématiques selon les préoccupations exprimées par les parents et les problématiques qui ont été identifiées par les équipes pédagogiques.

En 2022, l'Adulte-relais de l'Udaf a contribué à l'identification des familles concernées par la fracture numérique sur le QPV de Blois afin de permettre à l'association Blogul de distribuer gratuitement des ordinateurs reconditionnés.

Blogul a pour objectifs de lutter contre l'exclusion du numérique et de promouvoir les logiciels libres de droit. Cette opération vise à accompagner les parents sur le volet du numérique (l'utilisation d'un ordinateur, connexion à Pronotes, etc.) et à soutenir les enfants dans leur scolarité. **Ce sont 10 familles qui ont reçues en 2022 un ordinateur et une formation proposée par le CRIA 41.**

Lire et faire lire



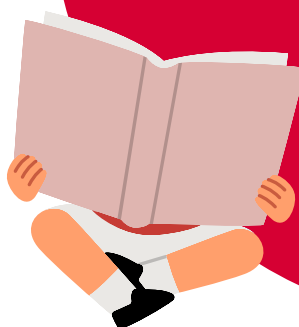
Lire et Faire Lire est un **programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle**. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture, favoriser leur approche de la littérature et les accompagner dans leur apprentissage de la lecture. Elle s'adresse à tous les enfants fréquentant une structure éducative, culturelle ou sociale : établissements scolaires, structures « petite enfance », bibliothèques, associations socioculturelles, accueils de loisirs, structures médico-sociales. Des séances de lecture sont organisées une ou plusieurs fois par semaine, durant l'année scolaire ou sur des évènements dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Dans le Loir-et-Cher, l'association Lire et faire lire a été coportée par l'Udaf de Loir-et-Cher et la Ligue de l'enseignement 41 jusqu'en octobre 2022. L'Udaf a fait le choix de rompre la convention de partenariat afin de s'impliquer sur une nouvelle action qui s'intitule "Lire ensemble" à destination d'adultes en situation de vulnérabilité.

Néanmoins, l'Udaf de Loir-et-Cher et la Ligue de l'enseignement maintiendront leur partenariat pour la mise en place d'actions estivales telles que les lectures musicalisées et l'animation des Zones d'Animation Temporaires (ZAT) à Blois.

en 2022 :

29 bénévoles
dont 14 nouveaux bénévoles



721 enfants
qui ont profité du programme LFL

- 543 enfants en milieu scolaire
- 178 enfants en extrascolaire

Interventions dans les écoles

11 écoles élémentaires ont pu profiter des interventions annuelles de 11 bénévoles. Ce qui a représenté 293 heures de lecture dans le cadre scolaire.

Opération "Sacs de pages"

Cette opération vise à développer la lecture dans les centres de loisirs, de vacances et de maintenir le lien intergénérationnel pendant les vacances scolaires. 4 bénévoles ont participé à cette opération et 4 centres de loisirs (Blois, Villebarou, Molineuf, Villedieu le Château).

Les lectures événementielles

Il est proposé aux bénévoles de participer à des lectures lors de journées de sensibilisation et/ou manifestations avec des partenaires locaux.

5 évènements ont eu lieu :

- Le **Salon de livre jeunesse « Délires de Lire »** les 25 et 27 Mars 2022 en partenariat avec la Mairie de Saint Gervais la Forêt,
- « **Les P'tites Randos** » le 14 juin 2022 à Fougères sur Bièvres en partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP),
- « **Les Lectures Musicalisées** » les 2 et 9 juillet 2022 à Blois (Esplanade de l'Espace Jorge Semprun) et à Villiers sur Loir (au plan d'eau) en partenariat avec l'Association Cultures et Connaissances du Monde Arabe (ACCMA),

- « **Les lectures plein-air** » les 11-13-18-25 et 27 juillet 2022 en partenariat avec l'Espace Mirabeau dans différents lieux des quartiers nord de Blois,
- « **La journée de l'engagement** » le 24 septembre 2022 en partenariat avec la municipalité de Blois.

Lire et Faire Lire propose également à ces bénévoles : des journées de formation (en présentiel ou en distanciel), des rencontres entre les bénévoles, des rencontres d'auteurs et des ateliers avec des professionnels de la lecture.

En 2022 :

- **1 rencontre entre les bénévoles** a été organisée à l'Udaf, le 12 janvier 2022 ;
- **1 formation à distance** « Découvrir les outils numériques et leurs potentialité » a été proposée par la coordination Nationale de Lire et Faire Lire, le 19 janvier 2022 ;
- **1 comité de lecture** sur le thème de la nature a été organisé, le 6 avril 2022 à la Ligue de l'enseignement 41.



Des actions complémentaires sur le volet Soutien à la parentalité



Ma Box Parentalité est un dispositif de répit et d'appui aux fonctions parentales créé par l'Udaf de Loir-et-Cher en janvier 2021. Gratuites et livrées à domicile ou disponibles en point-relais, l'objectif des boîtes est d'introduire une thématique à partager en famille.

En mai 2022, **une 4ème Box parentalité** a été créée dans le cadre du Printemps des familles sur le thème "**Les différences, et alors?**". Le contenu du coffret a été élaboré avec l'appui de l'association Femmes 41 et notamment de Caroline Oudot, Psychopédagogue, membre de cette association.

La nouvelle Box Parentalité comporte divers objets afin d'accompagner les familles à échanger sur les différences (culture, sexe, handicap, couleur de peau, etc.) : un memory du monde, des images à double représentation, des coloriages sur le handisport, un jeu d'éveil sur les différences basé sur différentes pâtes alimentaires, une gazette créée avec Femmes 41 autour de la lutte contre les inégalités femmes-hommes.

Ce sont **22 familles** qui ont reçu une boîte à domicile. La livraison fut réalisée par l'Adulte-relais de l'Udaf de Loir-et-Cher, au sein du QPV de Blois.

Les familles qui ont réceptionné la Box ont été invitées à partager leurs expériences via le **groupe WhatsApp** animé par l'Adulte-Relais. **18 familles** nous ont fait un retour écrit ou oral accompagné de photographies.

Pour compléter, **un atelier-parents** en présence des membres de Femmes 41 a été organisé le 20 mai 2022. **9 parents d'enfants âgés de 3 à 12 ans** ont participé à la rencontre.

Projet de déploiement

L'Udaf de Loir-et-Cher souhaite étendre son expérimentation sur d'autres communes du département et notamment en milieu rural. Pour cela, une grande campagne de communication a été réalisée lors de manifestations et de rencontres partenariales afin d'informer les familles et les professionnels sur l'existence du projet.

La commune de Mondoubleau a été ciblée pour la nouvelle expérimentation compte-tenu des besoins soulevés dans le diagnostic de la Convention Territoriale Globale (CTG) des Collines du Perche. Le nouveau projet bénéficie d'un soutien financier de la MSA Berry-Touraine "Grandir en milieu rural". Il permettra à **une dizaine de parents** de recevoir les différentes Box Parentalité qui ont été créées et de proposer des ateliers-parents au sein de l'Espace de Vie Sociale de Mondoubleau.



Les autres actions de soutien à la parentalité

Printemps des Familles

L'Udaf a renouvelé sa participation à la programmation départementale pilotée par la CAF de Loir-et-Cher.

Pour cet événement, l'Udaf a collaboré avec l'association Femmes 41 pour créer le contenu d'une nouvelle Box Parentalité sur le thème des différences et co-animer un atelier-parents (cf. rubrique sur les ateliers-parents et la Box parentalité).

Pour compléter la programmation, l'Udaf de Loir-et-Cher a également animé un temps d'accompagnement sur l'application "Les 1000 premiers jours", le 16 mai 2022 au Centre social Mirabeau à Blois.

Conférences

- L'Udaf a organisé une soirée sur le thème "**Enfants, ados et parents, échangeons autour des idées reçues sur les écrans**" en présence d'Olivier ANDRIEU-GÉRARD, Responsable du Pôle usage média numérique à l'Unaf, dans le cadre de la Semaine sans écran. Le 9 juin à Blois, parents, enfants et professionnels sont venus échanger autour des clichés.
- L'Udaf a apporté un soutien financier pour la mise en place de la **Conférence "Par'Handi : en situation d'handicap ai-je le droit d'être parent ?"** organisée par l'ADAPEI 41 "Les Papillons Blancs". Par ailleurs, l'équipe de la Vie associative était présente au village des partenaires, proposé durant le temps du déjeuner (cf. autres actions de la Vie associative).
- L'Udaf a co-animé une **Conférence-débat** sur le thème "Les dangers des écrans pour les jeunes" organisée par l'antenne 41 de la FRAPS Centre-Val de Loire, le 8 mai 2022 à St-Firmin-des-Près. À cette occasion, la Box Parentalité sur le thème des écrans a été présentée aux familles.

Le programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité est un programme probant visant à développer conjointement les compétences parentales et les compétences psychosociales des enfants entre 6 et 11 ans.

Ce dispositif vise à soutenir les familles en les aidant préventivement à développer des « facteurs de protection » et à mettre en place un « climat familial » positif :

- il s'adresse à **toutes les familles, de toutes classes sociales,**
- il s'appuie sur des méthodes **interactives et expérientielles** (jeux de rôle, mises en situation, travaux pratiques),
- il s'inscrit dans la durée via **14 sessions de 2h espacées dans le temps,**
- il agit sur plusieurs cibles : **parents, enfants et communauté éducative, etc,**
- il est animé par **des professionnels formés** (formation de 3 jours) s'appuyant sur un guide d'intervention structuré.

En 2021, l'Udaf a été invitée à participer à la mise en place d'une expérimentation sur le QPV de Blois pilotée par **Oppelia Vers un Réseau de Soins (VRS)** et financée par l'ARS Centre-Val de Loire sur la période de **fin novembre 2021 à fin mars 2022.**

Pour identifier les familles et animer les séances, une équipe pluridisciplinaire composée d'intervenantes d'Oppelia VRS et d'acteurs associatifs et institutionnels a été constituée : l'Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD), le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et l'Udaf de Loir-et-Cher.

De janvier à fin mars 2022, l'Udaf de Loir-et-Cher a co-animé **9 sessions** sur 10 organisées tous les mardis de 17h30 à 19h30 (hors vacances scolaires), dans les locaux de l'Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD) à Blois.

Sur cette période, **10 thèmes ont été abordés avec le groupe enfants et famille :**

- Session 5 : **Encourager les comportements positifs**
- Session 6 : **Communication, de meilleurs relations via le message je et l'écoute active**
- Session 7 : **Dire non pour éviter les problèmes**
- Session 8 : **Apprendre à résister aux pressions ! Télé, jeux vidéos, internet, alcool, tabac**
- Session 9 : **Résoudre les problèmes/les conflits et donner des consignes**
- Session 10 : **Présentation du chef d'orchestre**
- Session 11 : **Gérer sa colère**
- Session 12 : **Faire et accepter les critiques**
- Session 13 : **Parler pour trouver de l'aide**
- Session 14 : **Ressources, bilan et fin de programme**

9

**familles
participantes**

11 parents et 12 enfants

L'Udaf prévoit de renouveler sa participation afin de contribuer au développement des compétences psychosociales des familles et à la prévention des risques en santé.





Programme de Réussite Éducative de Blois

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) de Blois est un dispositif qui s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans scolarisés dans les quartiers prioritaires de Blois et/ou de veille active (Cornillettes et Quinière) ou qui résident dans ces quartiers.

Un parcours individualisé est proposé à chaque situation avec des objectifs identifiés, inscrits dans le temps ainsi qu'un soutien direct aux parents via un accompagnement à la parentalité. Le projet individualisé de réussite éducative est basé sur des axes prioritaires : parentalité, développement personnel des enfants, réussite scolaire et santé. Les parents sont impliqués à chaque étape du parcours.

L'Udaf fait partie de l'équipe pluridisciplinaire du PRE de Blois et participe à la validation ou non des entrées dans le dispositif. En 2022, l'Udaf a participé à **10 réunions**.

Sur la période scolaire 2021-2022, ce sont **342 situations** qui ont été présentées et **238 enfants** qui ont intégré le dispositif.



Permanence hebdomadaire de l'Adulte-Relais sur le QPV de Blois

En 2021 et 2022, l'Udaf a conventionné avec le Centre social Mirabeau de la Ville de Blois, situé au sein du QPV de Blois pour la période scolaire 2021-2022/2022-2023 afin de proposer une permanence de l'Adulte-Relais, tous les mercredis de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires).

Une des missions principales de l'Adulte-Relais est de faire de **l'aller-vers**.

Cette permanence nous permet :

- d'apporter une offre de proximité aux habitants du QPV,
- d'accueillir les personnes dans un espace confidentiel,
- de permettre aux habitants d'identifier le Centre social et de découvrir les activités qui y sont proposées.

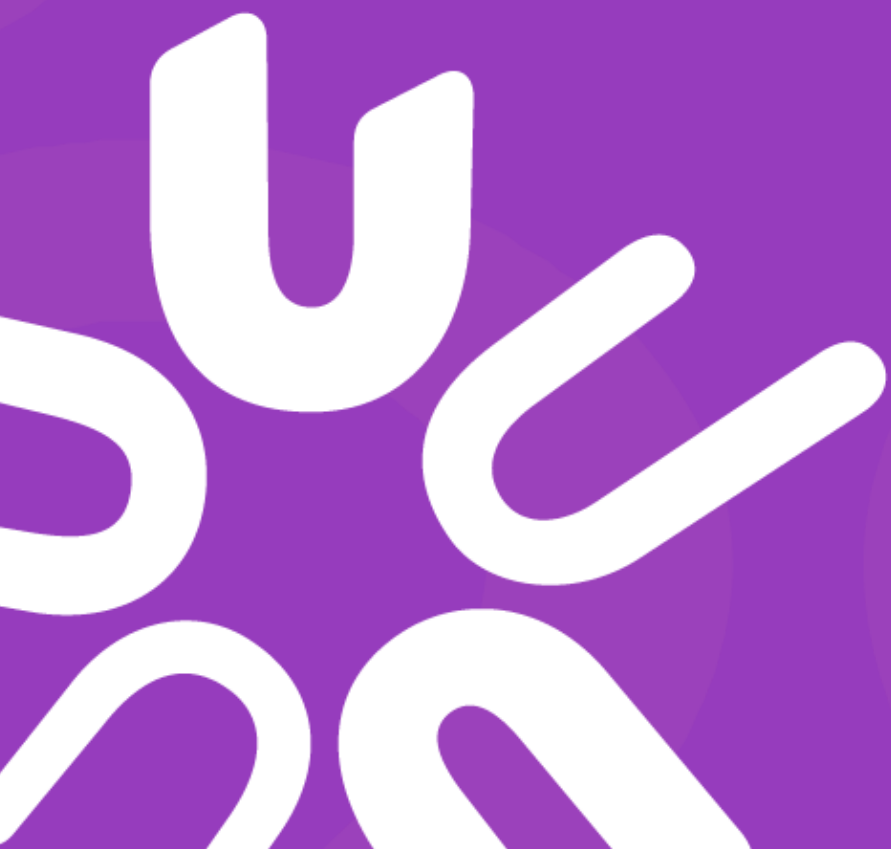
En 2022, l'Adulte-Relais :

- a assuré **28 permanences**,
- a réalisé **39 rendez-vous physiques et 9 entretiens téléphoniques** ;
- a reçu **15 personnes** : 12 personnes seules dont 5 familles monoparentales, 3 en couples ;
- est venue en soutien sur **6 thèmes** : le soutien à la parentalité, le logement, l'emploi, le bénévolat, l'apprentissage de la langue française et l'accès aux droits.

En dehors du temps dédié à la permanence, l'Adulte-relais assure un suivi des personnes reçues (appels réguliers et rencontres en dehors du Centre social Mirabeau).



**Pôle Service social
et Services
médico-sociaux**



Pôle Service social et Services médico-sociaux



“ L’année 2022 a encore été une année riche en changements pour nos services. ”

En septembre 2022, nous avons enfin installé un logiciel de Gestion Électronique des Documents (GED) en lien avec notre logiciel métier. Cet outil nous permet de numériser et d’indexer dans un cadre sécurisé un grand nombre de documents. C’est une nouvelle étape dans la dématérialisation des documents. Cette installation s’est accompagnée par la mise en place de la dernière version du logiciel métier. Tous ces changements ont nécessité un temps d’adaptation pour les salariés. L’appropriation de ces nouveaux outils est toujours en cours, des ajustements doivent encore être effectués.

Cette année 2022 a été marquée pour le service MASP par le nouvel appel à candidature du Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour la mise en œuvre des Mesures d’Accompagnement Social Personnalisé contractuelles de gestion. Étant l’opérateur historique de ce type d’accompagnement par délégation du Conseil Départemental, nous avons souhaité poursuivre et avons candidaté. Notre candidature a été retenue par le Conseil Départemental et nous nous voyons confiés la poursuite de cette mise en œuvre jusqu’au 14 février 2025 avec la possibilité d’un renouvellement jusqu’au 13 février 2027.

Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des majeurs s’est vu allouer des moyens supplémentaires par les financeurs. Trois nouveaux postes sur ce service nous ont été octroyés. Les difficultés de recrutement constatées en 2021 suite à des démissions ou des arrêts maladie ont encore été très présentes cette année. Dans ce contexte, nous tenons à remercier l’ensemble du personnel pour leur investissement et leur engagement auprès des personnes que nous accompagnons au quotidien.



Le service Mesures d’Accompagnement Social Personnalisé (M.A.S.P)

L’année 2022 est placée sous le signe d’une augmentation de l’activité.



Rappel sur le dispositif :

Toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu’elle éprouve à gérer ses ressources peut bénéficier d’une mesure d’accompagnement social personnalisé qui comporte une aide à la gestion de ses prestations sociales et un accompagnement social individualisé. Cette mesure prend la forme d’un contrat conclu entre l’intéressé et le Département, représenté par le Président du Conseil Départemental, et repose sur des engagements réciproques.

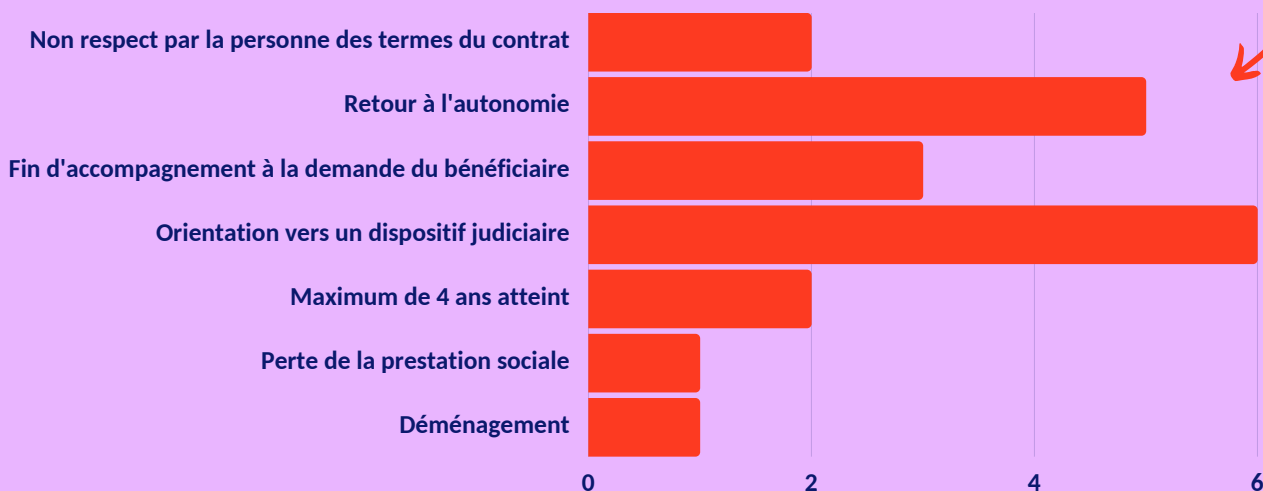
Synthèse : activité et mouvements de cette année

01/01/2022	Entrées 2022	Sorties 2022	31/12/2022
45	28	20	53

18% d'augmentation des bénéficiaires pris en charge au 31 décembre 2022

En 2022, nous avons eu 28 nouvelles personnes orientées contre 23 en 2021.

Motifs de sorties du dispositif



- Nous avons enregistré une baisse du nombre de sorties du dispositif (20 personnes contre 30 en 2021).
- Le retour à l'autonomie représente 20% des sorties (5 personnes). Ce chiffre est en légère diminution par rapport aux années précédentes.
- 6 personnes ont été orientées vers un autre dispositif (MAJ, curatelle et mandat spécial).
- Le dispositif de la MASP étant contractuel, 5 personnes ont refusé la poursuite du contrat, ou l'ont mis en échec.
- Les autres sorties concernent le délai maximum de prise en charge, la perte de la prestation sociale et un déménagement dans un autre département.

Quelques chiffres au 31/12/2022



Le public pris en charge est relativement jeune. **13 personnes ont moins de 30 ans** et seulement **8 personnes ont plus de 60 ans.**



Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire (MJPM - MAJ)

Notre service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire prend en charge des personnes dans le cadre des mesures d'accompagnement judiciaire, des sauvegardes de justice avec désignation d'un mandataire spécial, des tutelles, des curatelles et des subrogés tutelles ou curatelles.

Nous sommes désignés par le Juge des contentieux de la protection en sa qualité de Juge des Tutelles.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

Rappel sur le dispositif :

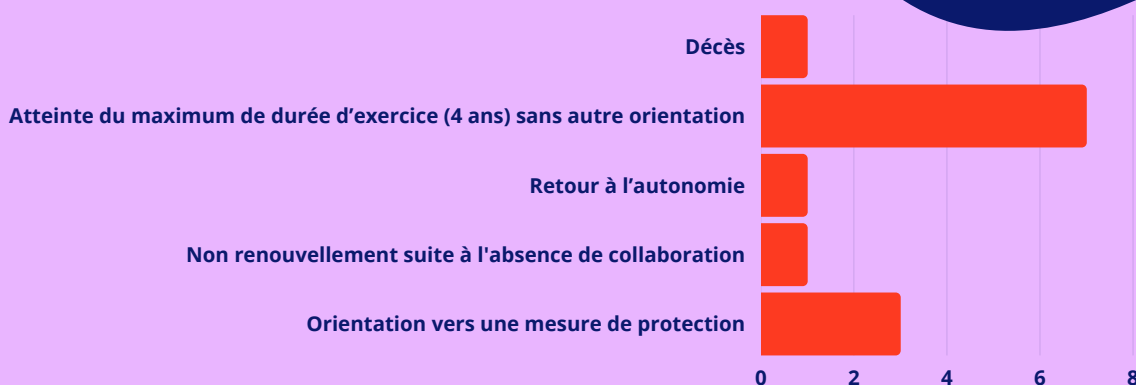
Lorsque les mesures mises en œuvre dans le cadre d'une MASP n'ont pas permis une gestion satisfaisante par la personne de ses prestations sociales et que sa santé ou sa sécurité en est compromise, le Juge des Tutelles peut ordonner une Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) destinée à rétablir l'autonomie de l'intéressé dans la gestion de ses ressources.

Synthèse activité et mouvements de cette année

01/01/2022	Entrées 2022	Sorties 2022	31/12/2022
22	9	13	18

Nous avons perdu 4 prises en charge au cours de l'année 2022. Il y a eu moins d'orientations vers ce dispositif.

Motifs de sorties du dispositif



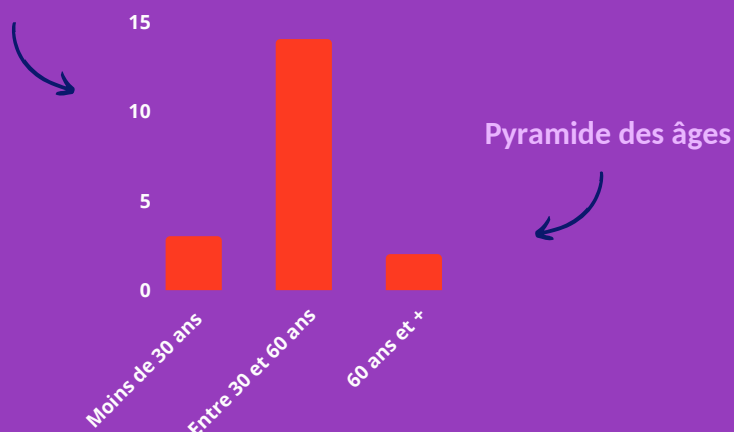
L'atteinte de la durée maximum d'exercice constitue le motif de sortie principale (54% des sorties.) Cette durée maximum d'exercice étant fixée à 4 ans, nous pouvons constater que 7 personnes sont arrivées au terme de la période d'accompagnement sans orientation vers un autre dispositif.

3 personnes ont été orientées vers un autre dispositif de protection judiciaire (sauvegarde de justice avec mandat spécial, curatelle)

Contrairement aux années précédentes où le retour à l'autonomie constituait le motif principal de sortie, nous pouvons constater qu'une seule personne est sortie de ce dispositif pour ce motif. La mesure n'a pas été renouvelée par le Juge pour 1 personne pour absence de collaboration. 1 personne est décédée en cours de mesure.



Quelques chiffres au 31/12/2022



La majorité des personnes prises en charge au titre de ce dispositif a entre 30 et 60 ans.

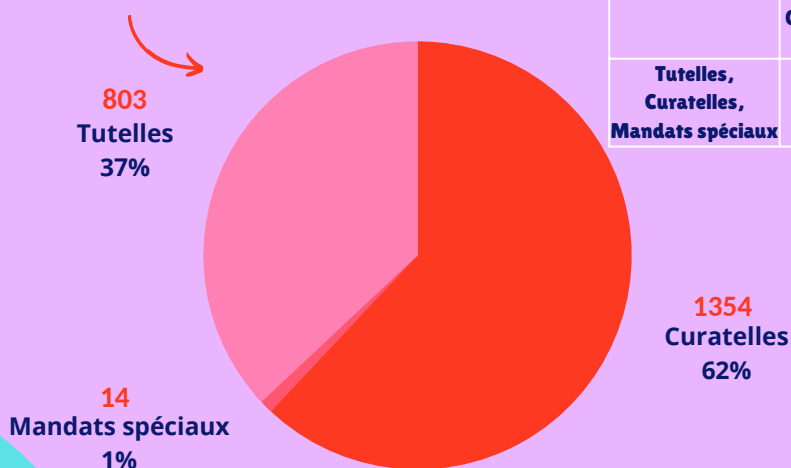
LES MESURES DE TUTELLE, CURATELLE ET MANDAT SPÉCIAL

Petit rappel sur le dispositif :

Les différentes mesures de protection juridique (sauvegarde de justice avec désignation d'un mandataire spécial, curatelle et tutelle) sont mises en place dans l'intérêt de la personne par le Juge des Tutelles sur la base d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin inscrit sur la liste du Procureur de la République, et à la suite de l'audition de la personne concernée si son état de santé le permet.

Ainsi, ces mesures de protection juridique doivent être réservées aux personnes souffrant d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles de nature à empêcher l'expression de la volonté. Ces mandats favorisent, dans la mesure du possible, l'autonomie de la personne. La protection peut porter sur les biens et, ou la personne.

Répartition par type de mesures au 31/12/2022



Synthèse activité et mouvements de cette année

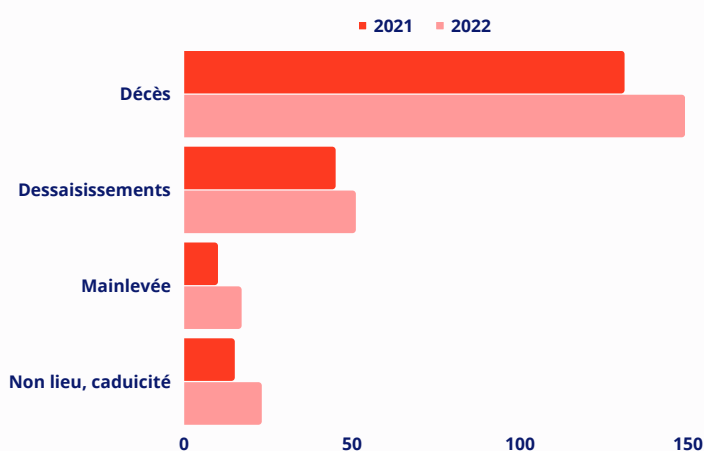
	01/01/2022	Entrées 2022	Sorties 2022	31/12/2022
Tutelles, Curatelles, Mandats spéciaux	2164	247	240	2171

247
nouvelles mesures en 2022

Nous avons eu 247 nouvelles mesures. Nous constatons une augmentation par rapport à 2021 (192 mesures).

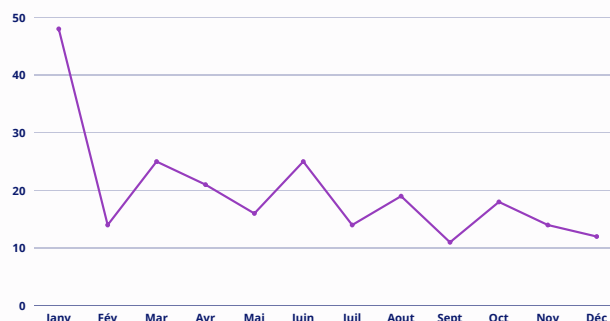
En janvier 2022, nous avons connu un pic. Suite à l'arrêt d'activité d'un mandataire judiciaire exerçant à titre individuel et à la surcharge des mandataires exerçant à titre individuel, un nombre important de nouvelles mesures nous a été confié par le Tribunal Judiciaire.

Motifs de sorties de mesures



Nous pouvons constater une augmentation du nombre global de sorties (240 en 2022 et 201 en 2021) qui concerne tous les motifs de sortie.

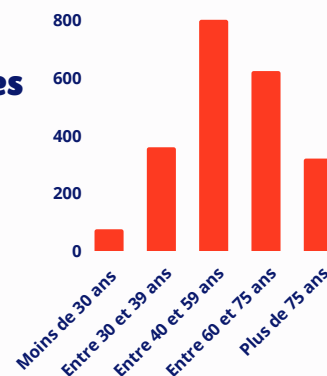
Nouvelles mesures par mois en 2022



En moyenne sur 2022, 20 nouvelles mesures par mois nous ont été attribuées.

Cette absence de régularité n'est pas sans impact sur notre service et notamment pour notre Unité dédiée spécifiquement à la prise en charge de ces nouvelles mesures.

Pyramide des âges



Autres mesures prises en charges par nos services

Notre **Unité Juridique**, composée de professionnels de formation juridique et d'un Chargé des biens immobiliers est spécialement dédiée à la prise en charge de certains aspects juridiques et patrimoniaux de la situation des usagers (succession, obligations alimentaires, ventes, placements, représentation devant la Cour d'Appel...).

Elle se voit confier le suivi de certains dispositifs particuliers :

- **Des mandats Ad'hoc mineurs** nous sont confiés par le Procureur ou le Juge d'instruction dans le cadre de procédures pénales en cours lorsque les parents sont défailants dans la défense des intérêts de leur enfant, ou par le Juge civil dans le cadre des procédures civiles en cours en cas de conflit entre les intérêts des parents et celui du mineur (contestation de paternité, gestion d'avoir suite à une indemnisation ...). **Au 31/12/2022, 43 mesures nous étaient confiées.**
- Dans le cadre de la **procédure de surendettement** des particuliers, en notre qualité de mandataire, au 31/12/2022 nous prenions en charge **2 procédures** (vente des biens de la personne suite à la décision du magistrat).
- **Des mandats Ad'hoc majeurs** nous sont confiés par les Juges des contentieux de la protection. Ils concernent particulièrement des missions particulières notamment la prise en charge de personnes dans le cadre de la présomption d'absence. Nous avons **2 prises en charge au 31/12/2022.**



Le service Délégué aux Prestations Familiales (D.P.F)

Petit rappel sur le dispositif :

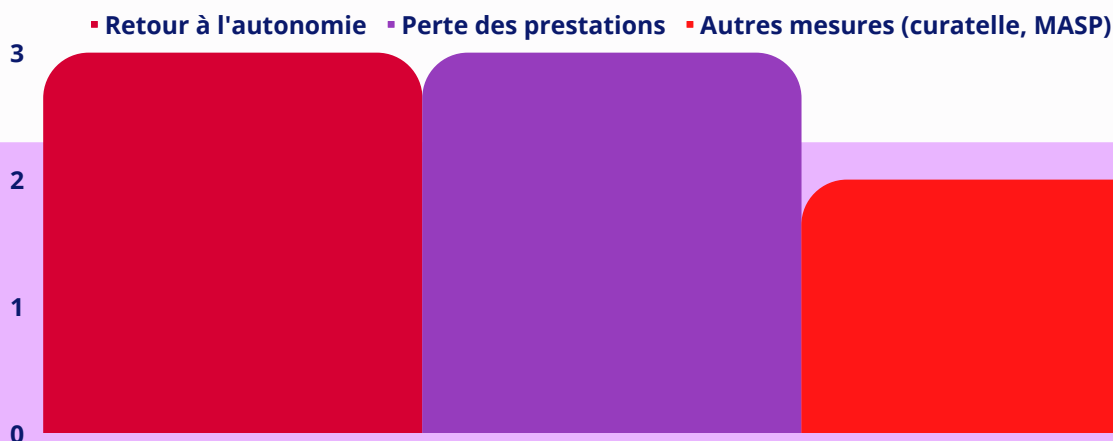
Lorsque les prestations familiales ou le revenu de solidarité active servi aux personnes isolées mentionnées à l'article L. 262-9 du code de l'action sociale et des familles ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et qu'une des prestations d'aide à domicile prévue à l'article L. 222-3 du code de l'action sociale et des familles n'apparaît pas suffisante, le Juge des enfants peut ordonner qu'ils soient, en tout ou partie, versés à une personne physique ou morale qualifiée, dite " Délégué aux prestations familiales ". Ce service accompagne des familles qui sont en difficulté dans la gestion de leurs prestations familiales.

Au cours de l'année 2022, nous pouvons constater une diminution de l'activité.

Synthèse activité et mouvements de cette année

01/01/2022	Entrées 2022	Sorties 2022	31/12/2022
38	3	8	33

Motifs de sorties



L'amélioration de la situation des bénéficiaires justifiant la mainlevée de la mesure par le magistrat constitue **une des principales causes de sortie**. La perte des prestations constitue également l'autre motif de sortie.

L'existence d'une autre mesure a entraîné la sortie du dispositif pour 2 familles.

Évaluation interne





Évaluation interne

Depuis le 1er janvier 2009, les services de l'Udaf sont entrés dans le champ de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 « rénovant l'action sociale et médico-sociale ». Ce texte introduit l'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés aux articles L.312-1 et L.3120-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles de « procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent », au regard notamment des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'évaluation reposait sur **3 évaluations internes et 2 évaluations externes** sur une période de 15 ans (durée d'autorisation d'activité) portant sur les activités et la qualité des prestations délivrées.

À partir de 2022, une évaluation externe sera réalisée **tous les 5 ans**. L'évaluation interne **disparaît**.

Par ailleurs, le cadre méthodologique en matière d'évaluation a changé. Désormais, nos services devront s'appuyer sur **un nouveau référentiel d'évaluation commun** à l'ensemble des ESSMS qui a été publié, par la HAS, le 10 mai 2022. Cette évaluation vise les services suivants :

- Les services Protection Judiciaire des Majeurs (PJM) et Mesures d'Accompagnement Judiciaires (MAJ),
- Le service Délégué aux Prestations Familiales (DPF).

Pour notre Udaf

L'évaluation s'entend comme moyen de favoriser et développer une dynamique continue au sein des services sociaux en ce qu'elle :

- Offre une occasion de réfléchir ensemble sur nos pratiques ;
- Donne du sens aux actions et à l'engagement des professionnels dans l'accompagnement des usagers ;
- Participe à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des usagers.

Cette évaluation est conduite, principalement, dans le cadre d'instances spécifiques :

- Un comité de pilotage,
- Un comité opérationnel.

2022 marque la fin des travaux d'écriture des projets de service PJM et DPF qui ont été présentés en septembre de la même année à l'ensemble du personnel et aux administrateurs.

Le Plan d'Action Global qui en découle sera mis en œuvre entre 2022 et 2026. Ces travaux se sont déroulés sur deux années au cours desquelles une large consultation a été organisée. Les salariés, le groupe d'expression des usagers et les acteurs du territoire impliqués ont pu donner leur avis et contribuer à un diagnostic qui nous a conduit à décliner 39 objectifs d'amélioration pour le service PJM et 37 objectifs pour le service DPF.

Démarche d'amélioration continue de la qualité des services



Le Plan d'Action Global

Le bilan du processus continue d'amélioration de la qualité des services pour 2022 a permis de réaliser les objectifs suivants inscrits dans le PAG :

S'approprier par des actions de réflexion collectives en réunion de service les thématiques des "Repères éthiques pour une réflexion éthique des MJPM" (Droits et libertés des personnes accompagnées)

Action : Début 2022, une conférence animée par F.Gzil Philosophe éthicien à l'ensemble des salariés a permis de prendre connaissance des repères pour une réflexion éthique des MJPM et d'engager un travail de réflexion autour des principes et valeurs qu'ils abordent.

Passer à une autre version d'UNI T afin de disposer d'un outil plus performant et susceptible d'assurer une gestion plus simple et plus sécurisée du budget et du patrimoine

Action : Une nouvelle version plus aboutie du logiciel métier UNI T a été mise en place en 2022. Une évaluation de ce nouveau logiciel sera réalisée en 2023 auprès des professionnels.

Mettre en place une organisation permettant d'optimiser le circuit du document et de favoriser sa traçabilité par la dématérialisation (GED)

Action : La mise en place de la GED a conduit les professionnels à des changements importants dans leur pratique et notamment par l'utilisation d'un nouvel outil, le parapheur électronique.

Optimiser la procédure d'archivage

Action : Un nouveau logiciel permettant de faciliter la gestion des archives a été mis en place.

Les travaux du groupe d'expression des usagers en 2022

La participation et l'expression des usagers favorisent les échanges autour de quatre registres essentiels de la vie en société :

- la citoyenneté ;
- la capacité à prendre la parole, à débattre, à se confronter au collectif ;
- le pouvoir de prendre des initiatives, d'agir et d'influer sur son propre environnement ;
- le pouvoir de revendiquer une qualité de service.

Le groupe d'expression des usagers a, en 2022, proposé des objectifs d'amélioration qui ont été inscrits dans les projets de service PJM et DPF. Les membres de ce groupe ont également validé l'ensemble des objectifs des projets de service.

Mettre notre service en conformité au RGPD

Action : La mise en place de la GED a conduit les professionnels à des changements importants dans leur pratique et notamment par l'utilisation d'un nouvel outil, le parapheur électronique.

En 2021, un plan d'action a été présenté à l'ensemble des salariés et aux administrateurs. Les actions de mise en conformité de nos services ont débuté en novembre 2021 et s'achèveront en novembre 2023.

En 2022, nous avons réalisé une des étapes importantes de ce projet de mise en conformité en dressant la cartographie des activités de traitement.

Développer des échanges avec les acteurs institutionnels afin d'informer les professionnels sur les dispositifs de droit commun (CAF, CPAM, CARSAT, DA-MDPH, FSL...)

Action : En 2022, Escale Santé 41 et le Fonds de Solidarité Logement (FSL) sont intervenus auprès des délégués mandataires du service PJM, afin de présenter leur dispositif.



Les actions énoncées témoignent d'une forte mobilisation, au cours de l'année 2022, de l'ensemble du personnel autour de l'amélioration de la qualité des services.

Cette démarche marque un profond engagement que nous aurons à poursuivre en 2023.

Nous tenons à remercier l'ensemble des professionnels qui ont accepté d'être volontaires pour s'impliquer dans cette démarche. Il s'agit pour eux de défendre des valeurs auxquelles ils sont attachés afin d'améliorer la qualité des prises en charge proposées. Même si les pouvoirs publics ont fait des efforts très importants ces dernières années, ils ne sont pas à la hauteur des enjeux de notre profession.



L'inter-fédération (UNAF, FNAT, UNAPEI) a rappelé aux ministères concernés que le nombre de mesures par délégué mandataire dans les services PJM ne devait pas dépasser 45, alors qu'aujourd'hui, il se situe entre 55 et 60 pour l'Unité Domicile et entre 75 et 85 pour l'Unité Établissements.

La qualité des prises en charge passe nécessairement par une juste et légitime adéquation entre les moyens alloués et les besoins d'une population en grande vulnérabilité accompagnée par nos professionnels.

Reporting environnemental

L'Udaf de Loir-et-Cher s'engage à réduire son impact environnemental à travers le tri sélectif de ses déchets de bureau.

Les Ateliers du Grain d'Or, Entreprise Adaptée située à La Chaussée Saint Victor (41), accompagne l'Udaf dans son engagement en assurant dans un premier temps la collecte des déchets et dans un deuxième temps un reporting de l'impact environnemental des ressources triées (quantités d'énergie économisées, émissions en CO2 évitées, équivalences en emballages, produits recyclés et nombre d'arbres préservés).



En 2022

- L'Udaf a recyclé plus de :
- 19 kg de capsules,
 - 6 kg de bouteilles et gobelets,
 - 1383 kg de papiers et cartons,
 - 7 538 kg de documents officiels.

Organigramme

Mis à jour en mai 2023

Solange VANIER Présidente
Thierry LE PANSE Directeur Général
Pascal MARCADET Directeur Adjoint

Secrétariat rattaché à la Direction
Anthony ROZEC

Secrétariat d'Équipe d'Encadrement
Sandrine COYAU

Chef de Service

Gabin DESMORTREUX

Administrateur réseau
Stéphane JEULLARD

Alternant Administrateur réseau
Guilhem VINCENT

**Secrétariat
Standard
Accueil**

**Adjoint à la Direction
Chargé de la qualité**

Georges ISABELLE

**Cheffe de Service
Caroline MORVANT**

Service Administratif

Sandra DEPOND
Valérie DURAND
Laëtitia GOUSSEAU
Alison SAINTORANT
Véronique AUCUIT
Dorothee DENIER
Cynthia POUVREAU

Service Courrier

Moussa BOUDRIS
Maria CASSEGRAIN
Marie-Hélène MOORGAIN
Marie-Véronique MOORGAIN
Yasmira REALI
Corine CHAHAT-BAIS
Elisa THOMASSE

Opérateurs comptabilité

Hélène BLAITEAU
Lucie MARGUERITE
Eddy THEVENIN

**Cheffe de Service
Caroline DERIANO**

Service PJM

Unité Domicile

Cadre technique
Christelle SAPIN

**Mandataires Judiciaires à
la Protection des Majeurs**

Renée ABBIS
Typhaine BOUTARD
Geneviève DI BETTA
Cyrille GAUTIER
Laura GUIBERT
Aude LABESSE
Cécile MACCHI
Chloé MARTINEAU
Estelle MASSEI
Dominique MASSONNET
Arnaud PINSARD
Coralie PRA
Primaël SEIGNEURIN
Datei YANAT

Service PJM

**Unité Ouverture et
Fermeture des Mesures**

Cadre technique
Victorine AURAND

**Mandataires Judiciaires à
la Protection des Majeurs**

Anais DESMOULIÈRES
Laure LEVEAU
Delphine DOUCHE KOPP
Mégane LE GOFF

**Responsable Administrative
et Financière**

Françoise MERMOUD

Service Comptabilité

Assistante Comptabilité et RH

Laëtitia PORCHER

Cadre technique

Claire VIGNERON

Techniciennes

Élodie BIDAULT

Nelly CHUPEAUX

Nathalie ROZ

Anne-Claire VERNOUILLET

**Service
Vie Associative**

Cadre technique

Émilie DANG

Chargée de mission

Sarah ERNST

(Référente Communication)

Cadre technique PCB/Microcrédit

Fanny BEAUFEU

Référente Microcrédit

Christine PETEAU

(Assistante Vie Associative)

Référente ISTF

Nathalie MATHOU

Référentes PCB

Caroline BUGNY

Céline SANS

Adulte-relais

Jeannette BIANU NLANDU

**Cheffe de Service
Laurie RENAULT**

Service PJM

**Unité Juridique et
Patrimoniale**

Cadre technique

Adrien BIET

Attachés Juridiques

Katy CHOPARD
Mélanie ESQUERRE
Chloé LEMAIRE
Nathalie MATHOU
Héloïse VEILLEROBE

Technicien

Emmanuel MERMOUD

Unité Établissement

Cadre technique

Aurélié CHAIGNE

**Mandataires Judiciaires à
la Protection des Majeurs**

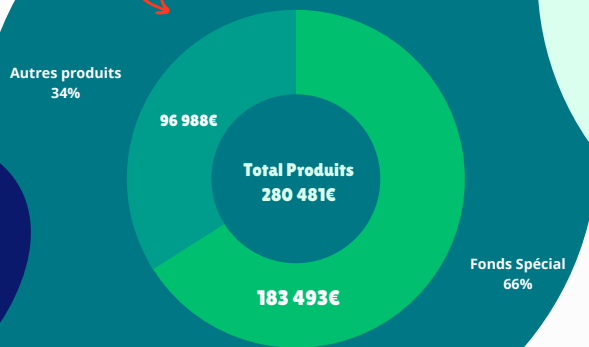
Clara AZEMAR
Muriel BELLORINI
Chantal BEYLER
Sandrine BRÉMONT
Pauline FAUCHÈRE
Christel GIBERT
Christelle HUBERT
Ophélie LAMBERT
Caroline PLISSON

Rapport Financier



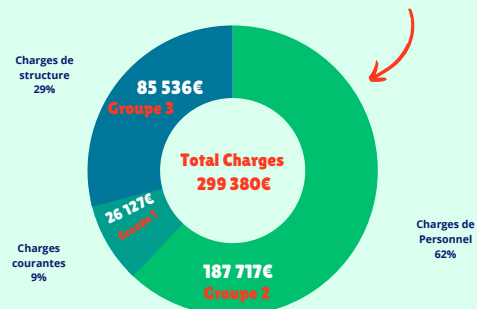
Vie associative

RÉPARTITION DES PRODUITS VIE ASSOCIATIVE



Résultat comptable
Vie associative
- 18 899€

RÉPARTITION DES CHARGES VIE ASSOCIATIVE



Résultat à affecter
Vie associative
- 18 899€

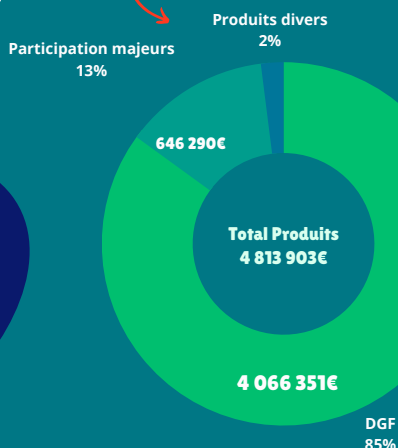
CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Electricité/Carburant	1 094	1 186
Fournitures de Bureau et autres	1 881	1 666
Prestations de service	5 847	2 111
Déplacements, missions, affranchissement, téléphonie et autres charges	19 469	21 163
TOTAL GROUPE 1	28 291	26 127
Personnel Extérieur/ Honoraires	1 670	1 702
Charges de Personnel	204 030	186 015
TOTAL GROUPE 2	205 700	187 717
Location, Entretien et Maintenance	7 789	6 764
Assurances, Documentation, Formation et frais bancaires	8 358	9 599
Taxe Foncière et autres charges	43 987	69 173
TOTAL GROUPE 3	60 134	85 536

PRODUITS	C.A. 2021	C.A. 2022
Fonds Spécial	184 385	183 493
Autres Subventions	46 152	61 561
Cotisations	2 758	2 769
Location de Salles	4 050	4 100
Reprise Subvention	3 816	1 521
Prestations de Services		10 869
Autres Produits	35 977	15 947
Transfert de Charges	892	220
TOTAL des Produits	278 030	280 481

Total des Produits	280 481
Total des Charges	299 380
RÉSULTAT	-18 899

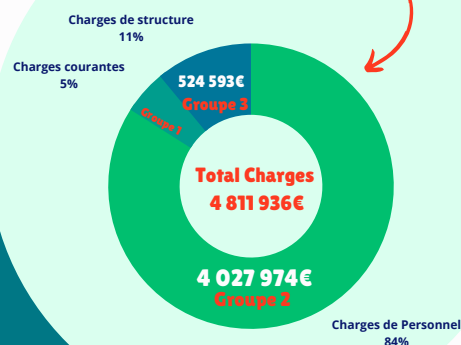
Protection Juridique des Majeurs

RÉPARTITION DES PRODUITS PJM



**Résultat comptable
PJM 2022
+ 1 966,94€**

RÉPARTITION DES CHARGES PJM



**Résultat à affecter
PJM 2022
+ 124 094,22€**

CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Électricité/Carburant	28 301,02	30 786,78
Fournitures de Bureau et autres	43 680,76	43 541,08
Prestations de Service	17 295,71	43 173,46
Déplacements, Missions, Réceptions	16 111,46	22 200,97
Affranchissement / Téléphonie	116 547,38	114 054,25
Cotisations Diverses	4 956,59	5 612,60
TOTAL GROUPE 1	226 892,92	259 369,14
Personnel Extérieur/ Honoraires	123 399,11	225 558,71
Charges de Personnel	3 470 795,29	3 802 414,71
TOTAL GROUPE 2	3 594 194,40	4 027 973,42
Locations	66 317,20	74 644,96
Charges de Copropriété	98 340,34	42 578,13
Entretien/maintenance	81 717,59	87 855,45
Assurances	19 034,37	20 943,56
Documentation / Publication / Formation	30 494,85	76 215,97
Services Bancaires	2 554,77	3 536,30
Taxe Foncière	18 964,87	20 335,02
Charges Financières	0,00	0,00
Charges Diverses	499,97	2 305,49
Dotations Amortissements	189 300,72	152 029,44
Dotations aux Provisions	2 287,96	44 148,40
TOTAL GROUPE 3	509 512,64	524 592,72

PRODUITS	C.A. 2021	C.A. 2022
Participation des Majeurs	702 236,97	646 289,44
Remboursements Formations	17 507,78	24 001,16
Produits Divers	8 114,39	23 259,86
Produits Financiers	169,72	63,23
Produits Exceptionnels	81 066,93	22 938,02
Transfert de Charges	40 179,29	30 999,82
Rep.sur Prov. D'exploitation	-4 618,52	0,00
TOTAL DES RECETTES EN ATTÉNUATION	844 656,56	747 551,53

DOTATION GLOBALE	4 144 441,54
Recettes en Atténuation	747 551,53
Déduction de l'excédent 2020	-78 090,85€
Total des Produits	4 813 902,22
Total des Charges	4 811 935,28
RÉSULTAT COMPTABLE	1 966,94
Reprise de l'excédent 2022	78 090,85
Charges non opposables	44 006,43
RÉSULTAT	124 064,22

Délégué aux Prestations Familiales

Résultat comptable
DPF 2022
+ 7 189,64€

RÉPARTITION DES PRODUITS DPF

Recettes en atténuation
4%

7 149€
Total Produits
195 545€

188 397€
Dotation Globale
96%

RÉPARTITION DES CHARGES DPF

Charges de structure
5%

Total Charges
188 355€

171 112€
Groupe 2

Charges de Personnel
91.1%

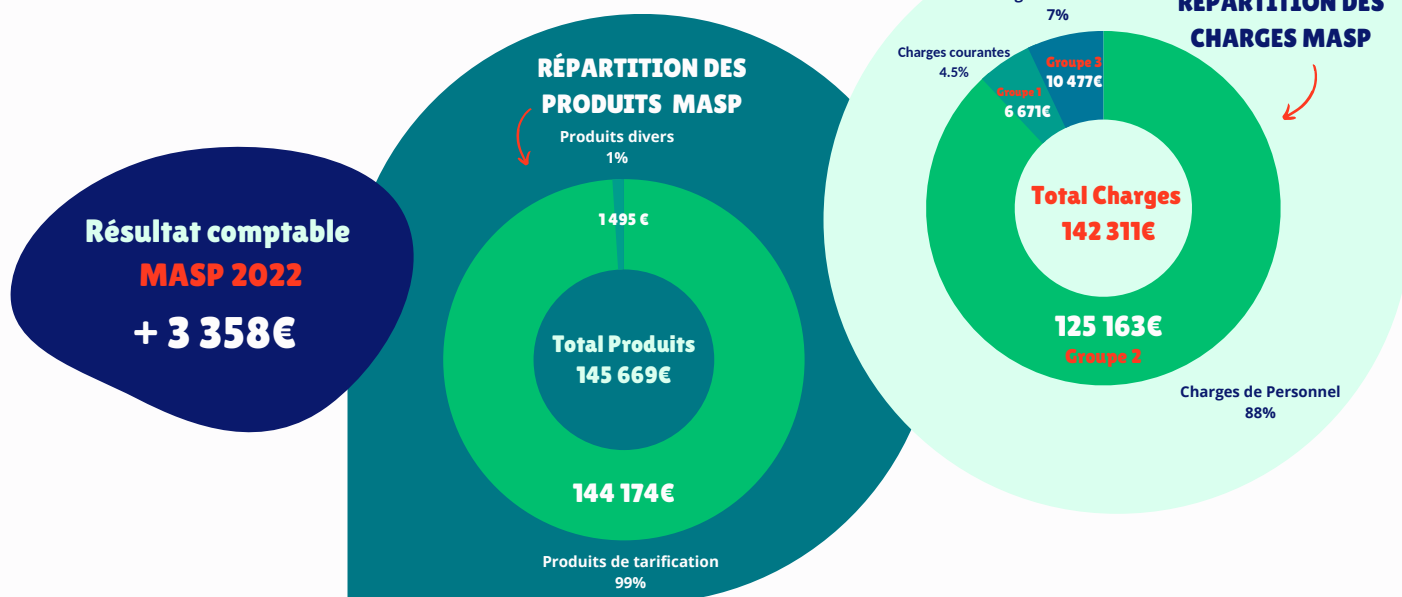
CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Électricité/Carburant	2 001	1 903,06
Fournitures de Bureau et autres	680	840,76
Prestations de Service	276	660,60
Déplacements, Missions, Réceptions	1 382	1 944,20
Affranchissement / Téléphonie	1 848	1 815,60
Cotisations Diverses	61	62,96
TOTAL GROUPE 1	6 247,90	7 227,18
Personnel Extérieur/ Honoraires	835	850,97
Charges de Personnel	159 040	170 261
TOTAL GROUPE 2	159 874,94	171 111,97
Locations	3 142	3 296,46
Charges de Copropriété	1 942	895,91
Entretien/maintenance	1 277	1 645,14
Assurances	1 395	1 185,41
Documentation / Publication / Formation	272	641,91
Services Bancaires	1	12
Taxe Foncière	689	324,50
Charges Diverses	0	335,37
Dotations Amortissements	1 544	1 638,99
Dotations aux Provisions	37	39,96
TOTAL GROUPE 3	10 298,71	10 015,65

Résultat à affecter
DPF 2022
+ 4 602,85€

DOTATION GLOBALE	188 396,33
Recettes en atténuation	7 148,11
Total des Produits	195 544,44
Total des Charges	188 355
RÉSULTAT COMPTABLE	7 189,64€
Charges non opposables	-2 586,79
RÉSULTAT À AFFECTER	4 602,85€

PRODUITS	C.A. 2021	C.A. 2022
Autres subventions	3 633	0
Remboursement de frais	65	509,85
Produits Exceptionnels	21	1 399,76
Reprise de Provision	2 258	5 222,57
Autres produits	-1 765	15,93
Total des Recettes en atténuation	4 211,39	7 148,11

Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

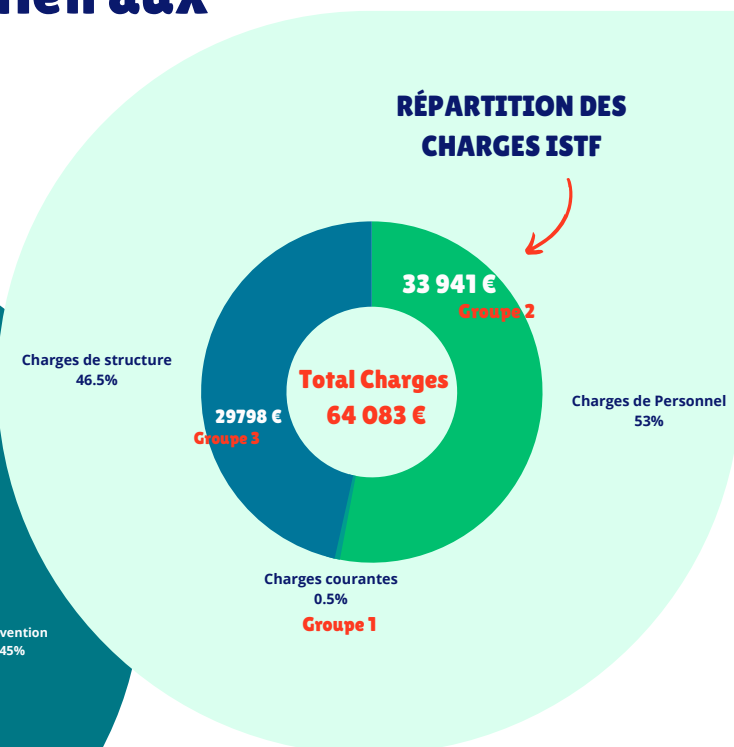
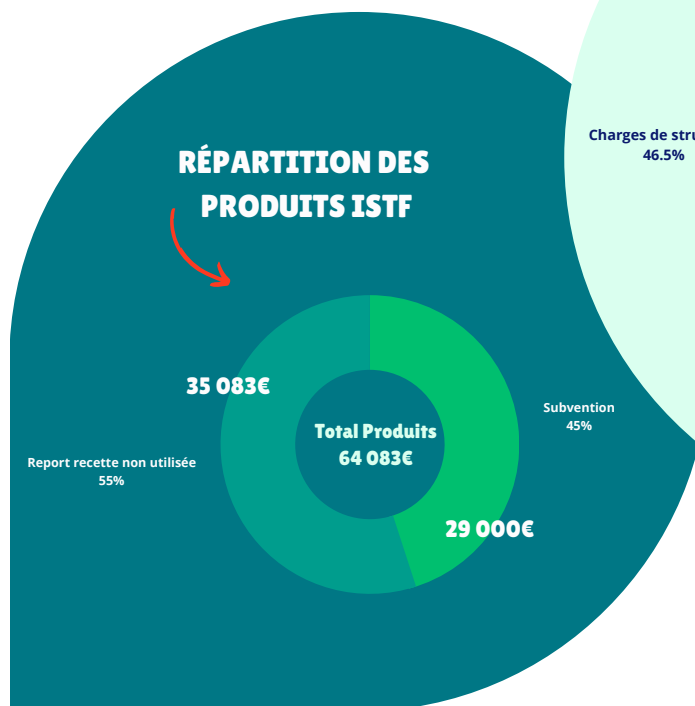


CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Électricité / Carburant	2 188,20	1 141
Fournitures de Bureau et Autres	680,78	765
Prestations de Services	276,02	661
Déplacements, affranchissement, téléphonie et autres	3 508,71	3 504
TOTAL GROUPE 1	6 653,71	6 671
Personnel Extérieur / Honoraires	853,13	851
Charges de Personnel	133 140,66	124 312
TOTAL GROUPE 2	133 975,79	125 163
Locations, entretien et maintenance	6 659	5 846
Assurances, documentation, formation, frais bancaires	2 429	2 2021
Taxe foncière et charges diverses	2 317	2 611
TOTAL GROUPE 3	10 196,42	10 477

PRODUITS	C.A. 2021	C.A. 2022
Participation de Tarification	151 905,28	144 174,08
Remboursements Formations	70,65	434,85
Produits Divers	0,00	15,93
Produits Financiers	103,36	285,65
Produits Exceptionnels	20,88	758,32
Transfert de Charges	446,00	0,00
Reprise sur provision	-352,09	0,00
TOTAL DES PRODUITS	152 194,08	145 668,83

PRODUITS DE TARIFICATION	151 905,28
Recettes en Atténuation	1 495
Total des Produits	145 668,83
Total des Charges	142 311
RÉSULTAT	3 358

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux



CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Déplacements, Missions, Réceptions	352	344
TOTAL GROUPE 1	352	344
Charges de Personnel	30 465	33 941
TOTAL GROUPE 2	30 465	33 941
Locations	181	498
Entretien/maintenance	0	59
Charges de copropriété	32	39
Assurance	95	201
Divers	0	1
Taxe foncière	34	0
Engagements à réaliser sur subv.	29 000	29 000
TOTAL GROUPE 3	29 342	29 798

**Résultat comptable
ISTF 2022
0 €**

SUBVENTION	29 000,00
Report ressources non utilisées	35 083
Total des Produits	64 083
Total des Charges	64 083
RÉSULTAT	0,00

Point Conseil Budget

RÉPARTITION DES PRODUITS PCB

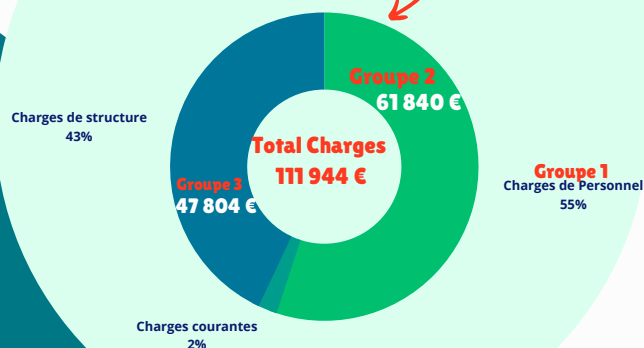


Résultat comptable

PCB 2022

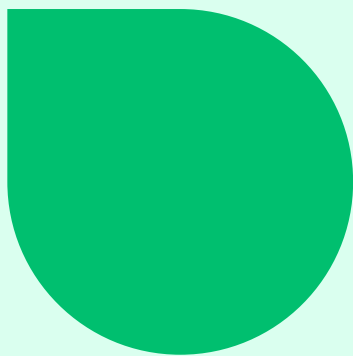
0 €

RÉPARTITION DES CHARGES PCB



CHARGES	C.A. 2021	C.A. 2022
Carburant	0	1 131,24
Fournitures administratives et autres	0	142,68
Déplacements, Missions et Réceptions	793,37	1 025,30
Affranchissement, Téléphonie	109,07	0
TOTAL GROUPE 1	902,44	2 299,22
Charges de Personnel	19 369	61 840
TOTAL GROUPE 2	19 369	61 840
Locations	181,08	1 708,68
Charges de copropriété	32,33	115,68
Entretien/maintenance	0	201,24
Formation	600	88,65
Assurance	94	689,67
Taxe foncière	33,52	0
Engagements à réaliser sur subv.	45 000	45 000
TOTAL GROUPE 3	45 941,69	47 803,92

SUBVENTION	45 000
Autres produits	75
Report ressources non utilisées	66 868
Total des Produits	111 943,18
Total des Charges	111 943,18
RÉSULTAT	0



RÉSULTAT GLOBAL COMPTABLE 2022

• Résultat comptable déficitaire	- 6 385 €
• Charges non opposables	41 419€
• Résultats administratif à affecter	35 035€
• Reprise de l'excédent 2020	78 091€
• Résultat final à affecter	113 125€

Résultat à affecter

113 125€

Compte de résultat global (Vie associative et Services en liste)

	2022	2021
Dotations et produits de tarifications	5 073 030	4 691 820
Fonds Spécial & Subventions	328 454	316 272
Subventions de fonctionnement autres		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	31 085	46 320
Produits de gestion courante autres	27 901	20 756
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 460 470	5 075 167
Achats stockés, approvisionnements autres		
Achats et charges externes autres	871 220	729 017
Impôts, taxes et versements assimilés	357 065	325 332
Salaires et traitements	3 010 891	2 764 704
Charges sociales	1 032 460	947 913
Dotations aux amortissements sur immobilisations	161 736	198 472
Dotations aux provisions pour risques et charges	41 182	2 434
Subventions versées aux associations		
Charges de gestion courante autres	14 147	14 299
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	5 488 701	4 982 171
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-28 231	92 996
Produits des Valeurs Mobilières de Placement	42 984,53	8943,35
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)	42 985	8 943
Intérêts et charges assimilées	73 608,63	16547,02
TOTAL CHARGES FINANCIERES (4)	73 608,63	16547,02
RÉSULTAT FINANCIER (3-4)	-30 624	-7 604
RÉSULTAT COURANT (1-2 + 3-4)	-58 855	85 392
Produits exceptionnels sur opérations de gestion et divers	142 582,14	150987,09
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1521,25	3815,82
Reprises exceptionnelles sur provisions, transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)	144 103	154 803
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 071,39	1249
Charges exceptionnelles sur opérations de Capital		
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)	11 071	1 249
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	133 032	153 554
Report des Ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	80 562	79 583
Impôts sur les bénéfices		
RÉSULTAT INTERMEDIAIRE	-6 385	159 364
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)	5 647 558	5 238 914
TOTAL DES CHARGES (2+4+6)	5 653 943	5 079 550
RÉSULTAT	-6 385	159 364



Résultat 2022

-6 385€

Bilan global : Actif (Vie associative et Services)

			NET	
	BRUT	Amortissements	2022	2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			0	
Licences, progiciels et logiciels	75 972	63 199	12 772	1 538
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			0	
Parking	113 170		113 170	113 170
Constructions	3 086 987	2 251 157	835 830	916 203
Installations techniques, matériels et outillages	4 951	3 539	1 412	1 559
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 142 477	961 113	181 363	224 928
Immobilisations corporelles en cours	6 258		6 258	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0	
Titres Crédit Agricole	198		198	198
Dépôts et cautionnements			0	
Prêts / avances aux majeurs protégés	4 043		4 043	8 074
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 434 055	3 279 008	1 155 047	1 265 669
Avance et acomptes versés sur commande			0	0
			0	
CREANCES DE GESTION			0	
Usagers et organismes financeurs	135 956		135 956	92 502
Etat - subventions à recevoir			0	
Autres créances	91 685		91 685	24 289
TOTAL CREANCES	227 641	0	227 641	119 150
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs Mobilières de Placement	852 186	18 123	834 063	869 036
Instruments de Trésorerie	96 093 167	0	96 093 167	87 396 302
Banques, CCP, Caisse	2 727 546		2 727 546	2 723 071
TOTAL COMPTES FINANCIERS	99 672 899	18 123	99 654 775	90 988 409
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	47 348		47 348	26 303
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	47 348	0	47 348	26 303
TOTAL ACTIF	104 381 943	3 297 132	101 084 811	92 399 531

Bilan global : Passif (Vie associative et Services)

	31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs sans droit de reprise	48 221	48 221
	-183 231	-248 525
Réserves	1 240 704	1 130 704
Report à nouveau	1 391 473	1 158 878
Résultat de l'exercice	-6 385	159 364
Subventions d'investissement	7 930	9 451
TOTAL FONDS PROPRES	2 498 712	2 506 618
Résultat sous contrôle		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	0	0
Provisions pour risques	31 719	31 719
Provisions pour charges	314 429	273 067
TOTAL PROVISIONS	345 968	304 786
Fonds dédiés sur subventions	290 130	317 102
TOTAL FONDS DEDES	290 130	317 102
COMPTES DE GESTION		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Dettes financières diverses	14 609	14 285
Avances et subventions à reverser		
Fournisseurs et comptes rattachés	108 128	88 195
Dettes fiscales et sociales	738 000	681 767
Dettes sur immobilisations (retenues de garanties)		
Dettes autres		
COMPTES GÉRÉS POUR DES TIERS		
Comptes des majeurs protégés	97 089 264	88 484 418
Fonds Assedic pour impayés d'énergie		
TOTAL DETTES	97 950 001	89 271 024
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	101 084 811	92 399 531

Lexique

AAJB : Association Amicale de la Jeunesse Blésoise
ACCMA : Association Cultures et Connaissances du Monde Arabe
ACESM : Association des Centres Éducatifs et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes Majeurs
ADAMAF : Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux
ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement
AEB : Accompagnement Éducatif Budgétaire
AFC : Associations Familiales Catholiques
AFR : Association « Familles Rurales »
APF : Association des Paralysés de France
ARS : Agence Régionale de Santé
ASEPT : Association de Santé et Prévention sur les Territoires de Touraine
ASLD : Association Soutien et Lutte contre les Détreffes

BIJ : Bureau d'Information Jeunesse

C.A. : Compte Administratif

CAIS : Centre d'Action et d'Information sur la Surdit 

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Sant  au Travail

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAPEX : Commission de Coordination des Actions de Pr vention des Expulsions

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDAD : Conseil D partemental d'Acc s au Droit

CDEF : Conseil D partemental de l'Enfance et des Familles

CDCA : Conseil D partemental de la Citoyennet  et de l'Autonomie

CDU : Commission Des Usagers

CESF : Conseill re en  conomie Sociale et Familiale

CH : Centre Hospitalier

CHRS : Centre d'H bergement et de R insertion Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille

CIRAD : Centre d'Installation du Rein Artificiel   Domicile

CLCV : Consommation Logement et Cadre de Vie

CLS : Contrat Local de Sant 

CLSP : Conseil Local de S curit  et de la Pr vention de la D linquance

CNC : Centre national du cin ma et de l'image anim e

CODAMUPS : Comit  de l'Aide M dicale Urgente, de la permanence des Soins et des Transports Sanitaires

COPIL : Comit  de Pilotage

CORAHLI : Commission d'Orientation pour l'Acc s   l'H bergement, au Logement et   l'Insertion

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRIA : Centre de Ressources sur l'Illettrisme et l'Analphab tisme

CRSA : Conf rence R gionale de la Sant  et de l'Autonomie

CTRC : Centre Technique R gional de la Consommation

CTS : Conseil Territorial de Sant 

CSF : Conf d ration Syndicale des Familles

CVL : Centre-Val de Loire

CVS : Conseil de Vie Sociale

DDETSPP : Direction D partementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarit s et de la Protection des Populations

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DGCS : Direction G n rale De La Coh sion Sociale

DPF : D l gu  aux Prestations Familiales

DREETS : Directions r gionales de l' conomie, de l'emploi, du travail et des solidarit s

EFA : Enfance et Familles d'Adoption

EFS : Espace France Services

EHESS :  cole des hautes  tudes en sciences sociales

ERERC : Espace de R flexion  thique de la R gion Centre

ESSMS :  tablissements et Services Sociaux et M dico-Sociaux

ETP :  quivalent Temps Plein

EVS : Espace de Vie Sociale

FAM : Foyer d'Accueil M dicalis 

FD : F d ration D partementale

FDADMR : F d ration D partementale d'Aide   Domicile en Milieu Rural

FDFF : F d ration D partementale de Familles Rurales

FDFF : F d ration D partementale de Familles de France

FF : Familles de France

FNAT : F d ration Nationale des Associations Tut laires

FNMJI : F d ration Nationale des Mandataires Judiciaires Ind pendants   la Protection des Majeurs

FR : Familles Rurales

FRAPS : F d ration R gionale des Acteurs en Promotion de la Sant 

FSL : Fonds de Solidarit  Logement

GED : Gestion  lectronique des Documents

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

HAD : Hospitalisation   Domicile

HAS : Haute Autorit  de Sant 

IFAS : Institut de formation d'aide-soignant

ISTF : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

JNAI : Journ es Nationales d'Action contre l'Illettrisme

LFL : Lire et Faire Lire

MAJ : Mesure d'Accompagnement Judiciaire

MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalis 

MDCS : Maison D partementale de la Coh sion Sociale

MFREO : Maison Familiale Rurale d' ducation et d'Orientation

MJD : Maison de la Justice et du Droit

MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide   la Gestion du Budget Familial

MJPJM : Mandataire Judiciaire   la Protection des Majeurs

MPR : M decine Physique et de R adaptation

MSA : Mutualit  Sociale Agricole

NMVP : Nos Mains Vous Parlent

OPHLM : Office Public d'Habitation   Loyer Mod r 

PAD : Point d'Acc s au Droit

PAJ : Point Accueil Jeunes

PCB : Point Conseil Budget

PDALPD : Plan D partemental d'Action pour le Logement des Personnes D favoris es

PETR : P le  quilibre Territorial et Rural

PSFP : Programme de Soutien aux Familles et   la Parentalit 

PJM ; Protection Juridique des Majeurs

PLDA : Plan Local de D veloppement Associatif

PLFSS : Projet de loi de financement de la S curit  sociale

PMIA : Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatis es

PRE : Programme de R ussite  ducative

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

RASED : R seau d'Aides Sp cialis es aux  l ves en difficult 

R DAJ : R seau D partemental des Acteurs Jeunesse

RGPD : R glement G n ral sur la Protection des Donn es

RU : Repr sentants des Usagers

SDIS : Service D partemental d'Incendie et de Secours

SDSF : Sch ma D partemental des services aux familles

SIAO : Service Int gr  d'Accueil et d'Orientation

SISM : Semaines d'Information sur la Sant  Mentale

SSR : Soins de Suite et R adaptation

SUBV : Subvention

UDAF : Union D partementale des Associations Familiales

UNAF : Union Nationale des Associations Familiales

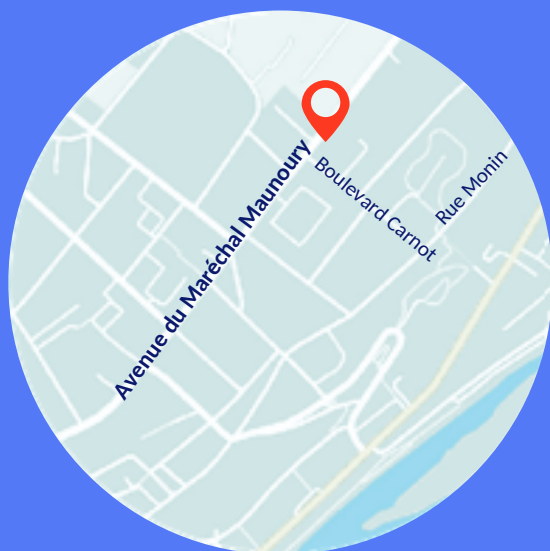
UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicap es psychiques

UNAPEI : Union nationale des associations de parents d'enfants inadapt .

URAF : Union R gionale des Associations Familiales

VRS : Vers un R seau de Soins

UNIS POUR LES FAMILLES



Udaf de Loir-et-Cher

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

Services ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Tél du standard : 02 54 90 23 45

E-mail : udaf41@udaf41.org

Site : www.udaf41.fr



Udaf
Loir-et-Cher

Udaf de Loir-et-Cher

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

Tél : 02 54 90 23 45

Mail : udaf41@udaf41.org

Site internet : www.udaf41.fr

Facebook : @Udaf41

N°ISSN : 2782-0394

Photos et illustrations : Unaf/Uraf/Udaf et Freepik

Impression : Graphic Imprim - Saint-Gervais-la-Forêt